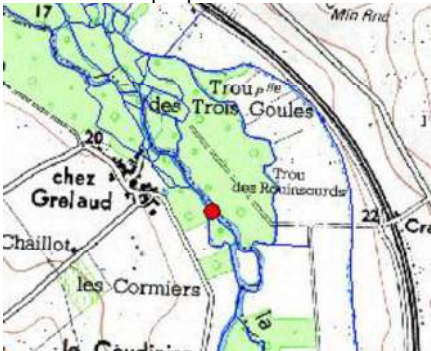


Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût total (HT)	Maître d'œuvre	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	3	La Seugne	Saint-Georges-Antignac Gué avec dalot contraignant les écoulements.  Gué en petit enrochement 	2 500,00 €	SYMBAS	I	
2	3	La Seugne	Mosnac Gué obstruant le bras et entraînant colmatage sur un bras en amont du moulin de Chez Grelaud à Mosnac.  Suppression idéalement mais remplacement si nécessaire par passerelle IPN et bois 	7 000,00 €	SYMBAS	I	

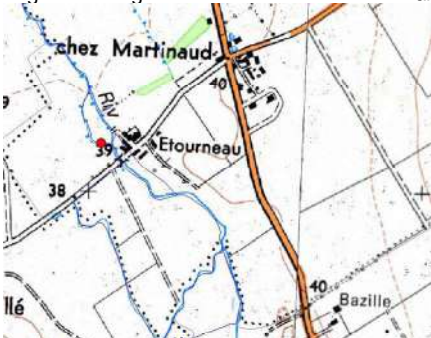
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût total (HT)	Maître d'œuvre	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	3	La Seugne	Fléac-sur-Seugne Passage busé souvent en charge.  Passerelle IPN et bois 	7 000,00 €	SYMBAS	I	
2	3	La Seugne	Pons Action conjointe avec la création du bras de contournement envisagé et à la condition que les parcelles de l'ancienne pisciculture soient nettoyées.  Passerelle IPN et bois 	7 000,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût total (HT)	Maître d'œuvre	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	5	Le Gua	Pérignac  Dalot avec redan vertical de 30 cm. Infranchissable en étiage et avec influence amont sur le colmatage. Ouvrage envisagé : Passerelle IPN et bois sur appuis béton, portée 5 m et largeur 3,5m 	7 000,00 €	SYMBAS	I	
2	5	La Seugne	Champagnac  Passerelle IPN et bois 	7 000,00 €	SYMBAS	I	Contournement du moulin de l'Etourneau.

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût total (HT)	Maître d'œuvre	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	6	La Maine	Saint-Hilaire-du-Bois Passage 4 buses complété par plusieurs buses en rive droite qui contraignent les crues et entraîne les inondations du bourg de Saint-Hilaire-du-Bois.  Pont cadre 	100 000,00 €	SYMBAS	I	Suppression des ouvrages hydrauliques de la laiterie de St-Hilaire
2	6	La Maine	Guitinières Dalot sur route communale en mauvais état gênant pour la continuité et situé sur le bras de contournement du moulin Tintin à Guitinières.  Ouvrage envisagé : Pont cadre 	50 000,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût total (HT)	Maître d'œuvre	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	7	La Seugne	Mosnac Remplacement du gué bouchant le bras qui sera restauré.  Passerelle IPN et bois 	7 000,00 €	SYMBAS	I	Réouverture de bras
2	8	La Maine	Tugéras-Saint-Maurice Buse en charge en permanence, action conjointe avec la suppression du déversoir amont.  Passerelle IPN et bois 	7 000,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût total (HT)	Maître d'œuvre	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	8	La Maine	Villexavier Passage busé sous la route communale de Villexavier, souvent embaclé et sous capacitaire.  Dalot béton 	20 000,00 €	SYMBAS	I	
2	8	La Maine	Saint-Simon-de-Bordes Passage comprenant 3 buses avec encombrement fréquent.  Passerelle IPN et bois 	7 000,00 €	SYMBAS	I	

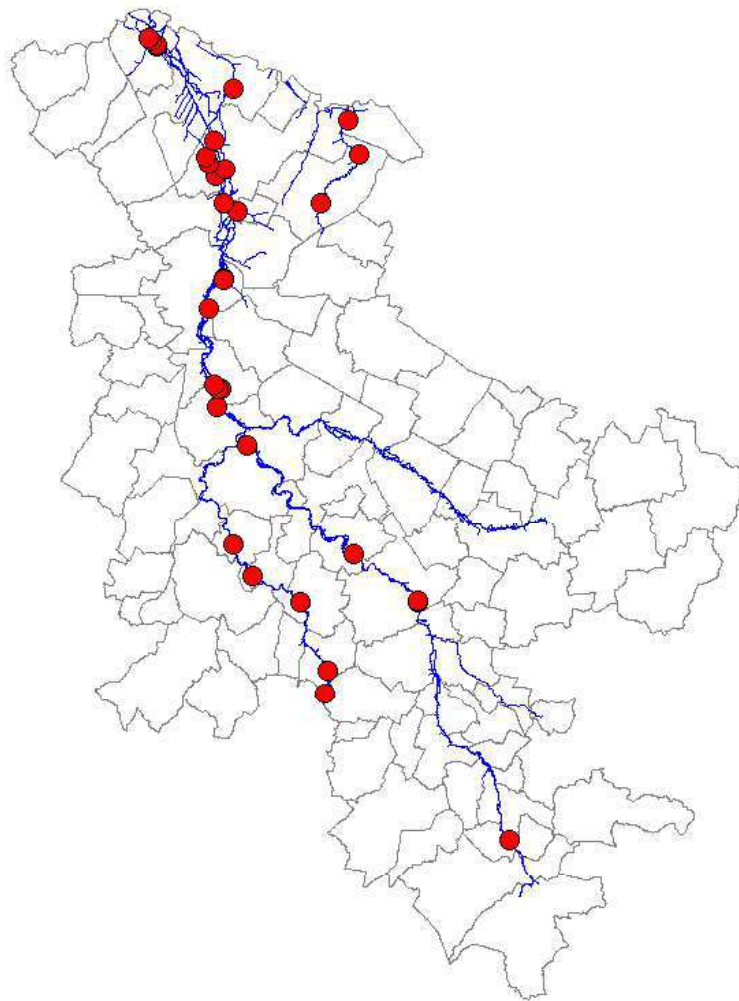
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût total (HT)	Maître d'œuvre	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	9	Le Gua	Brives-sur-Charente  Petit pont en pierres maçonnées avec pile centrale entraînant un encombrement rendant l'ouvrage infranchissable et avec un colmatage en amont  Ouvrage envisagé : Passerelle IPN et bois sur appuis béton, portée 5 m et largeur 3,5m	7 000,00 €	SYMBAS	I	
2	9	La Seugne	Champagnac Action conjointe avec la réouverture du bras.  Aménagement de gué sans chute ni influence à l'amont 	2 500,00 €	SYMBAS	I	Réouverture de bras

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût total (HT)	Maître d'œuvre	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	9	La Seugne	Jonzac Buse avec mise en vitesse importante. Action conjointe avec le contournement du clapet des lates.  Passerelle IPN et bois 	7 000,00 €	SYMBAS	I	Contournement du clapet des lates
2	10	La Seugne	Polignac Gué présentant une chute de 30 cm à l'étiage.  Aménagement de gué sans chute ni influence à l'amont 	2 500,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût total (HT)	Maître d'œuvre	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	3	La Seugne	Les Gonds  Passerelle IPN et bois, si demandé 	7 000,00 €	SYMBAS	I	
1	4	Fossé	Saint-Sever-de-Saintonge  Dalot préfabriqué à fond naturel 	20 000,00 €	SYMBAS	I	Encorbellement sur ouvrage SNCF situé en amont
1	9	Affluent	Saint-Seurin-de-Palenne  Dalot à fond naturel 	20 000,00 €	SYMBAS	I	Encorbellement sur ouvrage SNCF situé en aval

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût total (HT)	Maître d'œuvre	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	10	Affluent	Pons  Dalot à fond naturel 	20 000,00 €	SYMBAS	I	Encorbellement sur ouvrage SNCF situé en amont
1	10	Affluent	Pons  Passerelle IPN et bois 	7 000,00 €	SYMBAS	I	Encorbellement sur ouvrage SNCF situé en amont

Le coût unitaire d'une restauration est d'environ 7 000 euros HT pour une passerelle IPN et bois permettant le passage d'engins agricoles ou forestiers (13t/essieu). Le coût peut également varier en fonction de la largeur du cours d'eau et de l'importance des travaux de terrassement.



Carte 21 : Localisation des sites pour l'action « Remplacement d'ouvrage de franchissement »

Le montant total de cette action a été estimée à : 396 500 € euros HT.

3.4.2 Aménagement d'ouvrage de franchissement

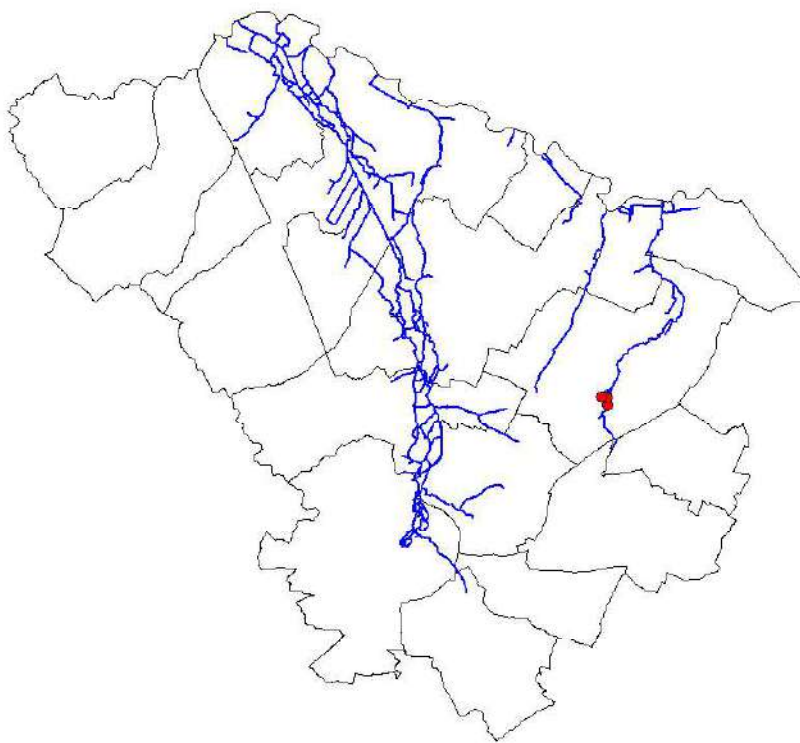
Cette action consiste à aménager certains ponts ou passages busés dont les désordres ne sont pas suffisamment importants pour nécessiter leur remplacement. Il s'agit soit de faciliter la circulation piscicole soit de concentrer le débit d'étiage dans le bras principal.

Tableau 31 : Cours d'eau concernés par l'action « Aménagement d'ouvrages de franchissement »

Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	3	Le Gua	 Remonter le radier de l'OF de façon à favoriser le cours d'eau et non l'alimentation du plan d'eau 	500,00 €	SYMBAS	I	Restauration de sources, suppression d'ouvrages hydrauliques, mise en place de banquettes.
2	3	Font de Pérignac	 Suppression de la tôle empêchant le débit réservé et modification pour maintenir un niveau dans le bassin amont le cas échéant. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de sources, suppression d'ouvrages hydrauliques, mise en place de banquettes

Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	3	Le Gua	 Création d'une banquette sous l'ouvrage de façon à concentrer l'écoulement sur une partie de la largeur seulement et éviter un écoulement laminaire. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de sources, suppression d'ouvrages hydrauliques, mise en place de banquettes
2	3	Le Gua	 Mise en place d'un batardeau sur le radier de l'OF afin de favoriser le bras du Gua en étiage. 	500,00 €	SYMBAS	I	Restauration de sources, suppression d'ouvrages hydrauliques, mise en place de banquettes

Le coût unitaire d'un aménagement va varier en fonction de la largeur du cours d'eau et de l'importance des travaux de terrassement.



Carte 22 : Localisation des sites pour l'action « Aménagement d'ouvrage de franchissement »

Le montant total de cette action a été estimée à : 3 000 € euros HT.

3.4.3 Fractionnement de chute

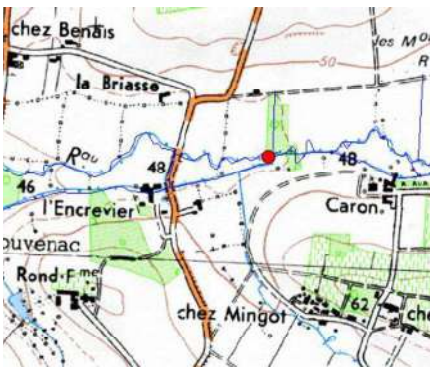
Cette action consiste à disposer des pré-barrages ou radiers en aval de certaines chutes afin de diviser la chute observée au niveau de certains obstacles, d'augmenter la lame d'eau sur le radier de certains ouvrages d'art ou de maintenir un niveau minimum en amont de clapets qui pourront servir à la gestion des inondations.

Tableau 32 : Cours d'eau concernés par l'action « Fractionnement de chute »

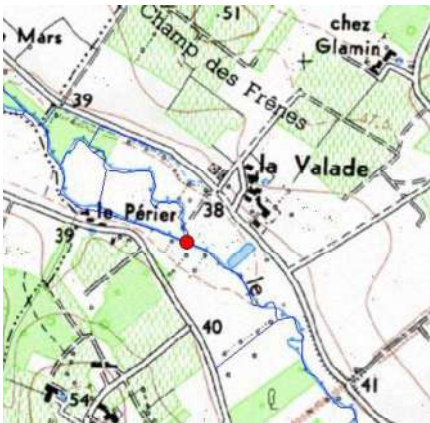
Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	10	La Seugne	Pouillac  Créer 2 pré barrages en aval d'un ouvrage de franchissement au lieu-dit « le Gardrat » 	5 000,00 €	SYMBAS	I	
2	10	La Seugne	Chatenet  Créer 3 pré barrages en aval de la route départementale 156 	7 500,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	10	La Seugne	Chatenet  Créer 2 pré barrages en aval de la route communale de Chatenet à Le Pin 	5 000,00 €	SYMBAS	I	
2	10	La Seugne	Sousmoulin / Mérignac  Créer un pré barrage pour remonter la lame d'eau de 10 cm sur le radier de la route départementale 155 	2 500,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	3	La Seugne	Fontaines-d'Ozillac  Mettre un pré barrage en aval du clapet du Moulin de Reignier 	2 500,00 €	SYMBAS	I	
2	6	La Seugne	Bougneau  Mettre 4 pré barrages en aval de l'ouvrage de décharge de Château-Renaud 	15 000,00 €	SYMBAS	I	

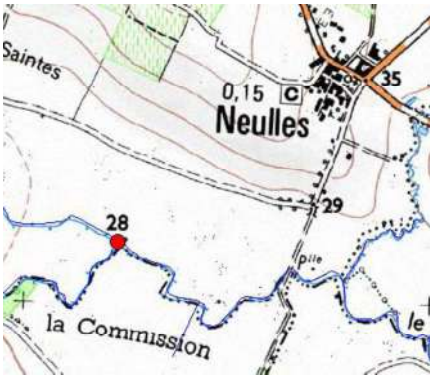
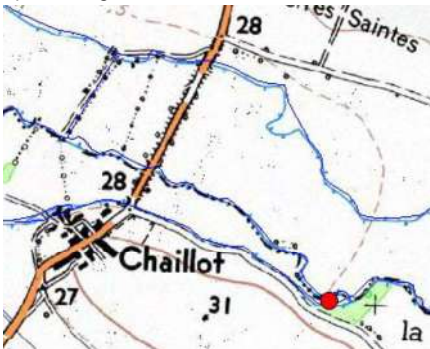
Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	7	Le Trèfle	Saint-Ciers-Champagne  Créer 7 pré barrages en aval du déversoir du Moulin de Caron 	17 500,00 €	SYMBAS	I	
2	7	Le Trèfle	Saint-Ciers-Champagne  Réhausser les pré barrages existants qui se sont affaîssés afin d'avoir une chute plus franchissable en étiage au niveau du déversoir du moulin de l'Encrevier 	10 000,00 €	SYMBAS	I	

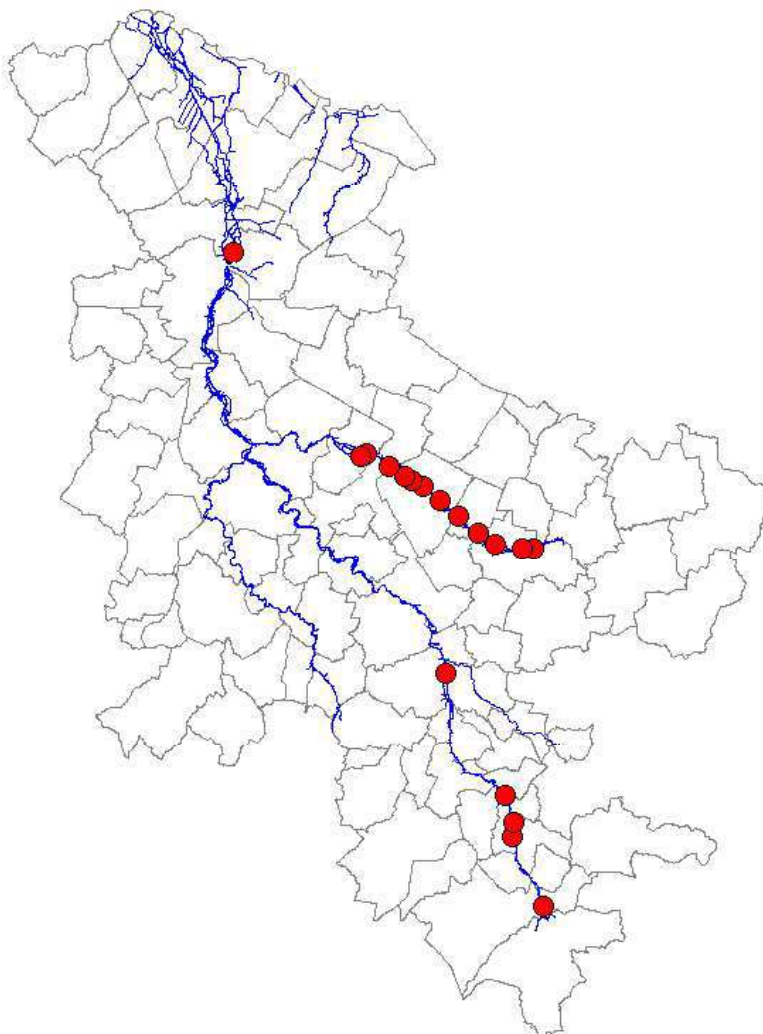
Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	7	Le Trèfle	Saint-Ciers-Champagne  Créer 5 pré barrages dont le plus amont noierait les enrochements non percolés au moulin de Bertin 	15 000,00 €	SYMBAS	I	
2	7	Le Trèfle	Allas-Champagne  Créer 4 pré barrages en aval du déversoir de Chez Nocent 	10 000,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	7	Le Trèfle	Allas-Champagne  Créer 5 pré barrages en aval du déversoir du Moulin de Perier 	12 500,00 €	SYMBAS	I	
2	7	Le Trèfle	Réaux-sur-Trèfle  Créer 6 pré barrages en aval du déversoir du Pont de Réaux 	15 000,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	4	Le Trèfle	Réaux-sur-Trèfle  Créer 6 pré barrages en aval du déversoir du moulin de La Grave 	15 000,00 €	SYMBAS	I	
2	4	Le Trèfle	Réaux-sur-Trèfle  Créer 4 pré barrages en aval du déversoir de Billonneau 	10 000,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	4	Le Trèfle	Réaux-sur-Trèfle  Créer 3 pré barrages en aval du déversoir de l'ancien moulin Neuf de Réaux. 	7 500,00 €	SYMBAS	I	
2	4	Le Trèfle	Réaux-sur-Trèfle  Créer 4 pré barrages en aval du déversoir du Logis de Romas 	10 000,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation et aménagement envisagé	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	4	Le Trèfle	Neulles  Créer 2 pré barrage en aval du seuil fixe de la Commission 	5 000,00 €	SYMBAS	I	
2	4	Le Trèfle	Clam  Créer 2 pré barrages en aval du déversoir du moulin Chaillot 	5 000,00 €	SYMBAS	I	



Carte 23 : Localisation des sites pour l'action « Fractionnement de chute »

Le coût unitaire d'un pré barrage est de 2 500 euros HT et le montant total de cette action a été estimé à : 167 500 € euros HT.

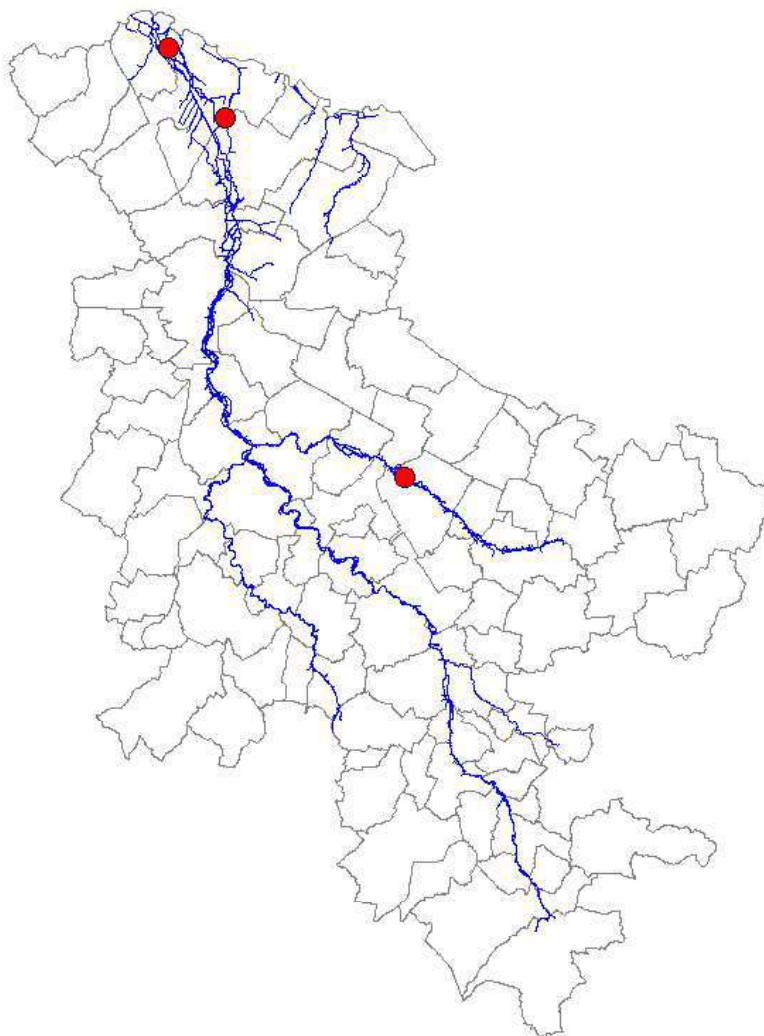
3.4.4 Aménagement d'ouvrage hydraulique faisant obstacle à la continuité écologique

Cette action consiste à aménager des ouvrages hydrauliques qui ne permettent pas la circulation piscicole tout au long de l'année et dont l'effacement entraînera une modification de la répartition des eaux pénalisant un bras ou un bief moulin. En effet ; la chute résiduelle ou le faible tirant d'eau observé ne permettent pas la circulation du poisson.

Tableau 33 : Cours d'eau concernés par l'action « Aménagement d'ouvrage hydraulique faisant obstacle à la continuité écologique »

Priorité	Année	Rivière	Ouvrage concerné	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
3	4	Etier de Courcion	Créer une banquette radier de 10 m de long permettant à la fois une répartition actuelle entre le bief de Chantemerle et l'Etier de Courcion tout en favorisant la circulation piscicole.  	3 000,00 €	SYMBAS	I	
3	3	Etier du Gua	Créer une banquette radier de 10 m de long permettant à la fois une répartition actuelle entre la décharge du Moulin du Gua et la Seugne tout en favorisant la circulation piscicole.  	3 000,00 €	SYMBAS	I	Rétablissement de la continuité écologique au Moulin du Gua

Priorité	Année	Rivière	Ouvrage concerné	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	4	Le Trèfle	Elargir l'échancrure existant dans le déversoir du Moulin Neuf pour faciliter la circulation piscicole.  	1 000,00 €	SYMBAS		Fractionnement de chute et remplacement d'ouvrage de franchissement



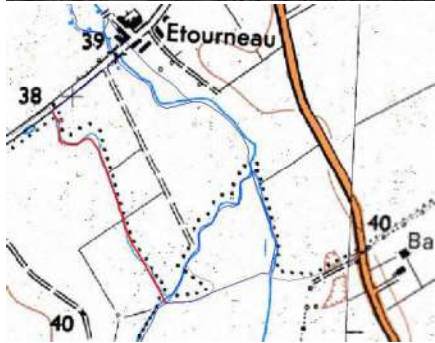
Carte 24 : Localisation des sites pour l'action « Remplacement d'ouvrage hydraulique »

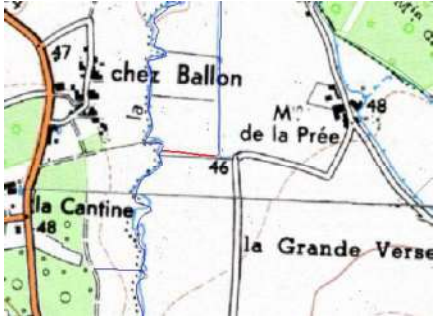
Le montant total de cette action a été estimée à : 7 000 € euros HT.

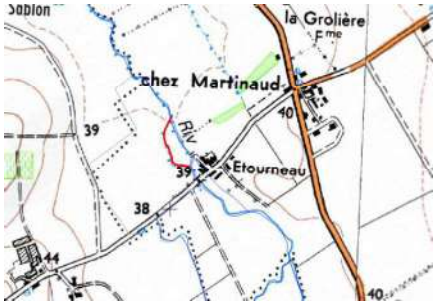
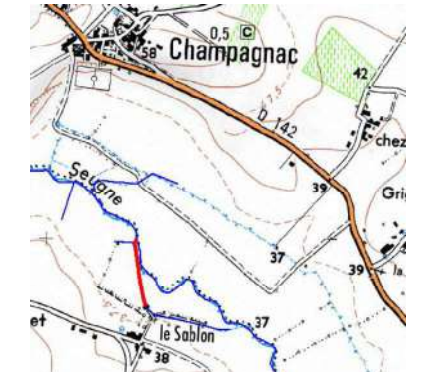
3.4.5 Réouverture de bras

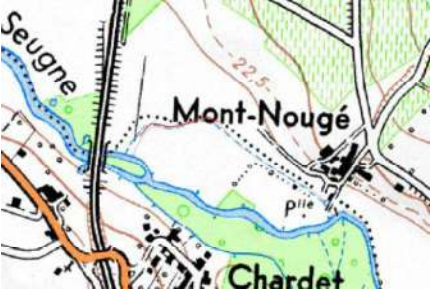
Cette action consiste à reconnecter un bras secondaire (ancien cours mère) pour assurer le contournement d'un moulin et favoriser la circulation piscicole. En premier lieu, il s'agira de terrasser la connexion amont, souvent bouchée complètement et active en crue uniquement. En second lieu, il s'agira de restaurer l'intégralité du bras avec, le cas échéant, un apport de granulométrie afin de créer des sinuosités dans le lit mineur et le rendre attractif. Une action conjointe de restauration de la ripisylve pourra également être menée.

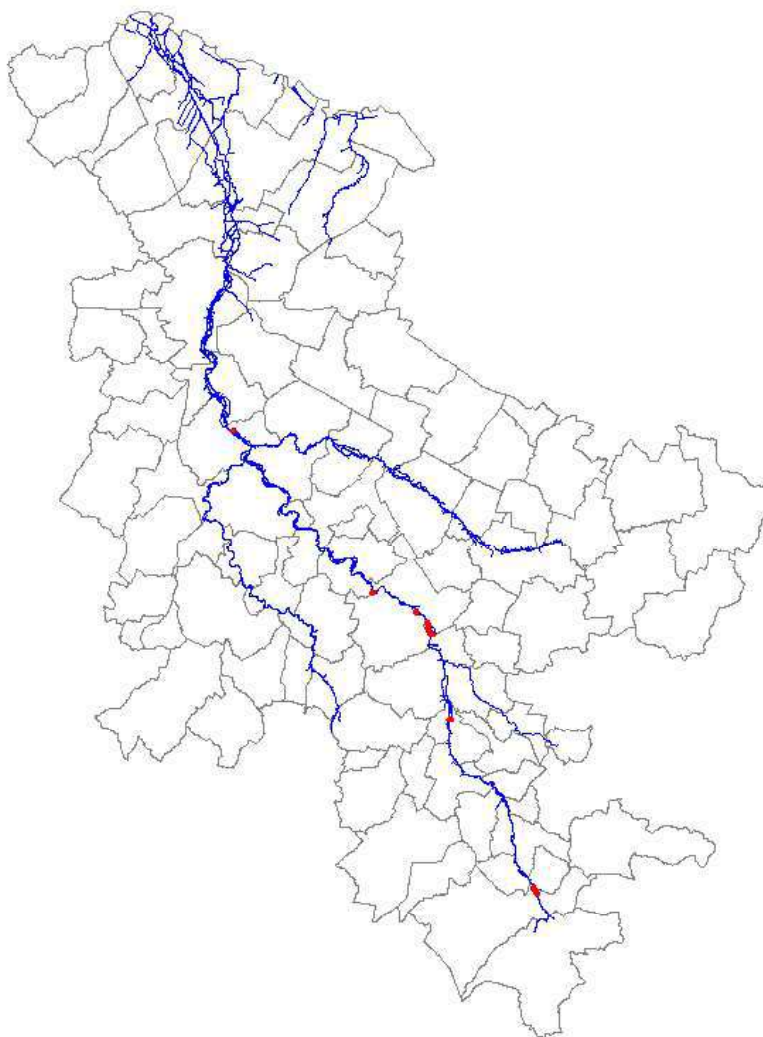
Tableau 34 : Cours d'eau concernés par l'action « Réouverture de bras »

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	10	La Seugne	Chepniers  Créer un bras dans le fond de vallée afin de contourner le Moulin des Millons. 	86 443,00 €	SYMBAS	I	
2	5	La Seugne	Moulin de l'Etourneau à Champagnac  	81 950,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	5	La Seugne	Vibrac  Reconnecter le bras secondaire en retirant le bouchon sableux et permettre d'augmenter le caractère humide entre les 2 bras. 	20 271,00 €	SYMBAS	I	
1	5	La Seugne	St-Médard, Champagnac  Permettra une alimentation plus importante du bras secondaire et augmentera le caractère humide en aval de la RD 154. 	16 230,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	9	La Seugne	Champagnac  L'idée est de réouvrir le bras mort qui ne fonctionne plus aujourd'hui pour ralentir les écoulements et augmenter les infiltrations. 	33 458,00 €	SYMBAS	I	
1	9	La Seugne	Champagnac  L'idée est de réouvrir le bras mort depuis l'aval afin qu'il constitue une annexe hydraulique fonctionnelle. 	34 993,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	9	La Seugne	Champagnac  L'idée est de reconnecter le bras secondaire, aujourd'hui perché pour augmenter le caractère humide de la peupleraie. 	13 454,00 €	SYMBAS	I	
1	3	La Seugne	Saint-Grégoire-d'Ardennes  Cette action consiste à rouvrir un bras en aval du Moulin de Mont-Nougé. Aujourd'hui, ce bras est un cul de sac hydraulique et ne rejoint plus la Seugne si bien qu'il y a un engorgement important. 	26 916,00 €	SYMBAS	I	Restauration de la continuité écologique au moulin de Mont-Nougé



Carte 25 : Localisation des sites pour l'action « Réouverture de bras »

Le montant total de cette action a été estimée à : 314 165 € euros HT.

3.4.6 Suppression d'ouvrage hydraulique

Cette action consiste à effacer ou araser partiellement des ouvrages hydrauliques abandonnés ou sans utilité et qui présentent une gêne à la continuité écologique tant pour le transport des sédiments de l'amont vers l'aval que la circulation des poissons de l'aval vers l'amont.

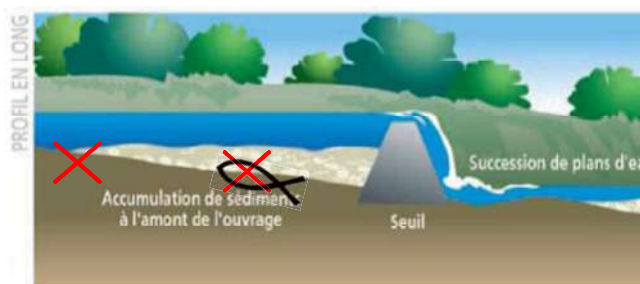


Figure 11 : Impact des ouvrages hydrauliques sur la continuité écologique

Il s'agit là des ouvrages qui sont isolés et qui ne sont pas des éléments de gestion hydraulique de moulins, qui eux seront concernés par les études générales de continuité écologique.

Tableau 35 : Ouvrages concernés par l'action « Suppression d'ouvrage hydraulique »

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
3	2	Seugne Etier de Courcior n	Berneuil Vestiges d'ouvrages de l'ancien moulin du Pavillon de la Rabaine. La gêne ne concerne que la circulation piscicole en étiage.	1 000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de la continuité écologique aux moulins de Colombiers et de Mérignac

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
3	2	La Seugne	Les Gonds   Vestiges d'ouvrages de l'ancien moulin du lieu-dit « Les Tilleuls » à Les Gonds. Cet ouvrage gêne l'accès au ruisseau du Pérat.	1 500,00 €	SYMBAS	I	Aucune, mais verrou aval sur le Pérat
3	2	La Seugne	Les Gonds   Vestiges d'un ancien moulin dont il ne reste que la chute à l'endroit d'un ancien déversoir. Cet ouvrage crée une influence avec un envasement important.	3 000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de la continuité écologique au moulin de Courpignac

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	1	La Seugne	Chauzac – Vibrac  Ancien clapet non fonctionnel 	5 000,00 €	SYMBAS	I	
			Pommiers-Moulon   Ancien batardeau dont il ne reste qu'un seuil de fond en béton avec une chute résiduelle de 30 cm en amont du Pont de Romefort				

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	1	La Seugne	 Enlèvement des vannes de décharge du Moulin du Gua qui sont difficilement gérables (Ozillac) 	3 000,00 €	SYMBAS	I	
2	1	La Maine	Villexavier / Tugeras-St-Maurice  Suppression d'un ancien déversoir dont la chute résiduelle est de 180 cm au lieu-dit « Chez Chagneau » 	3 000,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	1	La Maine	Villexavier  Retirer un batardeau artisanal qui crée un envasement en amont au lieu-dit « La Garenne » 	100,00 €	SYMBAS	I	
2	1	Le Trèfle	 Suppression du déversoir et de la vanne de l'ancien moulin de Chez Nocent (mise en place de pré barrages pour compenser la chute et maintenir un niveau si souhaité) 	1 000,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	1	Le Trèfle	 Suppression du déversoir de l'ancien moulin de Moulin de Bilonneau (mise en place de pré barrages pour compenser la chute et maintenir un niveau si souhaité) 	5 000,00 €	SYMBAS	I	
2	2	La Font Poirier	 Supprimer ce seuil qui présente un obstacle à l'écoulement dans un contexte d'étiages très sévères. 	500,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes.

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	Font Poirier	 2 seuils artisanaux créant un bassin au fil de l'eau et entraînant un colmatage amont et une gêne à la circulation piscicole.	1 000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Le Gua	 2 vestiges de seuils béton ayant une influence amont et gênant la continuité écologique en étiage. Une recharge granulométrique peut être également faite en compensation.	2 500,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	Le Gua	  Mur béton traversant le fond du lit et surmonté d'une clôture complètement embaculée.	1 000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Le Gua	  Seuil béton avec écoulement laminaire et chute de 40 cm en étiage	1 000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Le Gua	  Seuil béton avec écoulement laminaire et chute de 20 cm en étiage	1 000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	Font de Pérignac	  Seuil en pierres maçonnées qui aura une influence après la suppression des ouvrages du lavoir	1 000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Font de Pérignac	  Batardeau maintenant un niveau au lavoir mais uniformisant les écoulements et colmatant le fond.	100,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Font de Pérignac	  Batardeau maintenant un niveau au lavoir mais présentant une chute verticale de 25 cm.	100,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	Font de Pérignac	  Seuil en pierres maçonnées disjointes avec chute de 35 cm en étiage.	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Font de Pérignac	  Seuil en éléments maçonnés fuyards mais infranchissables.	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Font de Pérignac	  Batardeau maintenant un niveau dans une section canalisée. Un retrait permettrait un écoulement non contraint.	100,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes

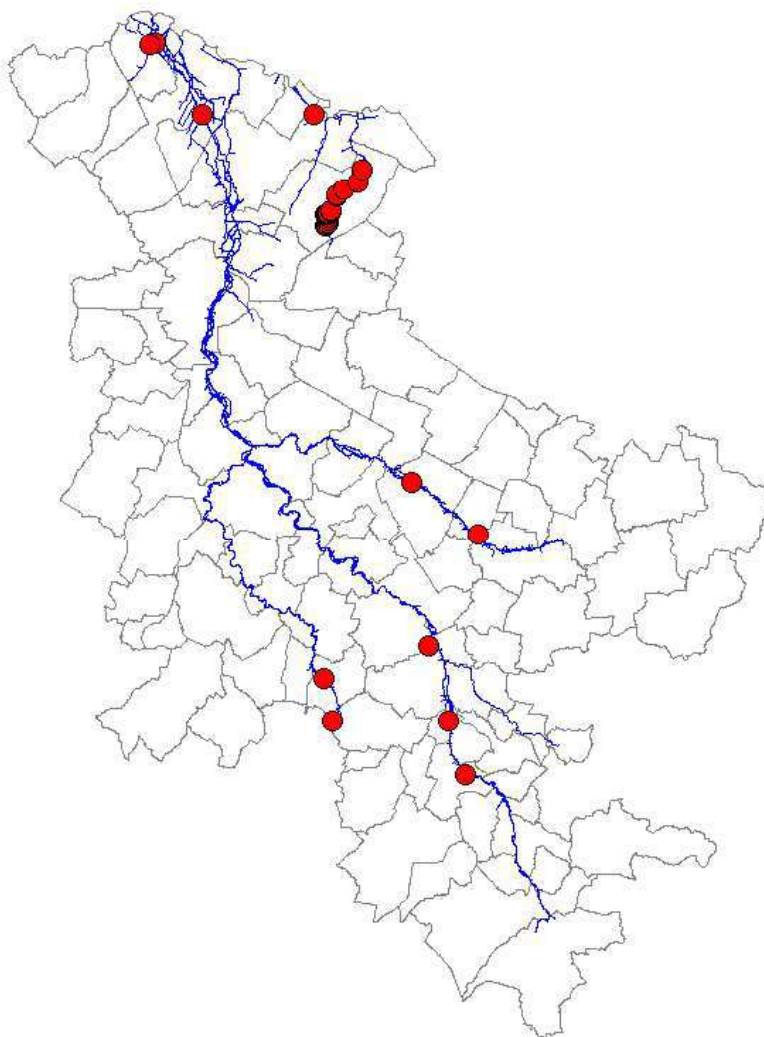
Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	Font de Pérignac	 Ancienne échancrure à batardeau avec chute résiduelle de 40 cm	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Font de Pérignac	 Ancienne échancrure à batardeau avec chute verticale de 10 cm	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Font de Pérignac	 Batardeau avec chute verticale de 20 cm.	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	Le Gua	  Seuil pierres sèches fuyard avec chute de 20 cm, influence amont.	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Le Gua	  Seuil en pierres sèches sans véritable chute mais avec influence amont et tirant eau faible	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Le Gua	  Batardeau de 60 cm avec hauteur maximale de 110 cm. fuyard, ne maintient pas de niveau en étiage mais empêche la circulation piscicole.	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	Le Gua	 Batardeau dont la retenue amont est pleine de sédiments donc ne maintient pas de niveau d'eau en étiage et empêche la circulation piscicole.	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Le Gua	 Supprimer les vestiges de déversoir qui dirigent le débit vers l'ancien bief afin que le débit reparte dans le talweg. Possibilité de créer des pré barrages si un niveau doit être maintenu dans le bief.	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	Le Gua	  Supprimer les moellons qui se trouvent sous l'OF et mettre le fond à la même cote que le déversoir arasé en amont si l'on veut maintenir une alimentation dans ce bras.	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Le Gua	  Suppression du batardeau et de ses maçonneries. La retenue est pratiquement pleine de sédiments, l'utilité est donc nulle pour assurer un maintien de niveau d'eau.	1000,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes

Priorité	Année	Rivière	Localisation et aménagement envisagé	Coût HT	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	Les Fontaines	  Suppression de ce seuil artisanal qui présente une chute de 45 cm en étiage et a une influence jusqu'aux sources	500,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes
2	2	Le Fossé Courant	  Suppression de ce seuil artisanal qui présente une chute de 30 cm en étiage et a fini par créer un embacle	500,00 €	SYMBAS	I	Restauration de source, Aménagement d'ouvrage, banquettes



Carte 26 : Localisation des sites pour l'action « Suppression d'ouvrage hydraulique »

Le montant total de cette action a été estimé à : 46 000 € euros HT.

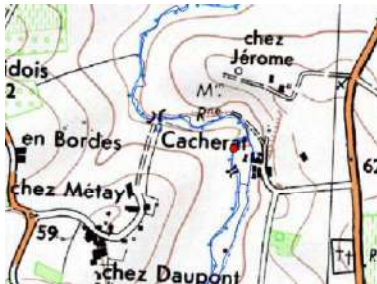
3.4.7 Suppression de seuil artisanal

Cette action consiste à retirer les ouvrages transversaux mis en place par des riverains et / ou usagers et qui créent des désordres dans le lit mineur : colmatage dans la zone d'influence et gêne pour la continuité écologique.

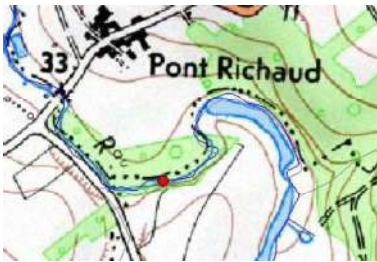
Tableau 36 : Cours d'eau concernés par l'action « Suppression de seuil artisanal »

Priorité	Année	Rivière	Remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
3	4	La Seugne	Les Gonds  Supprimer ce seuil qui présente une gêne à la circulation piscicole ou créer une échancrure centrale pour avoir une chute franchissable et en jet de surface même à l'étiage. 	100,00 €	SYMBAS	II	Restauration de la continuité écologique à la prise d'eau du moulin de Courpignac
3	3	Etier de Courpignac	Les Gonds  Supprimer ce seuil qui présente une gêne à la circulation piscicole ou créer une échancrure centrale pour avoir une chute franchissable et en jet de surface même à l'étiage. 	100,00 €	SYMBAS	II	Restauration de la continuité écologique au Moulin de Courpignac

Priorité	Année	Rivière	Remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	La Seugne	Fléac-sur-Seugne  Retirer le seuil artisanal au niveau du lavoir de façon à redynamiser la zone d'influence jusqu'au Grand Moulin de Fléac. 	100,00 €	SYMBAS	I	
2	3	La Seugne	St-Georges-Antignac  Suppression du seuil artisanal tout en maintenant le passage à gué. 	100,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	8	La Maine	St-Simon-de-Bordes  Supprimer ce seuil qui présente une gêne à la continuité écologique et sans avoir d'utilité avérée. Ou créer une échancrure pour avoir une chute franchissable et en jet de surface même à l'étiage 	100,00 €	SYMBAS	I	
2	8	La Maine	St-Simon-de-Bordes  Seuil transversal ou ancienne passerelle. A retirer en même temps que la restauration hydromorphologique prévue en aval 	100,00 €	SYMBAS	I	

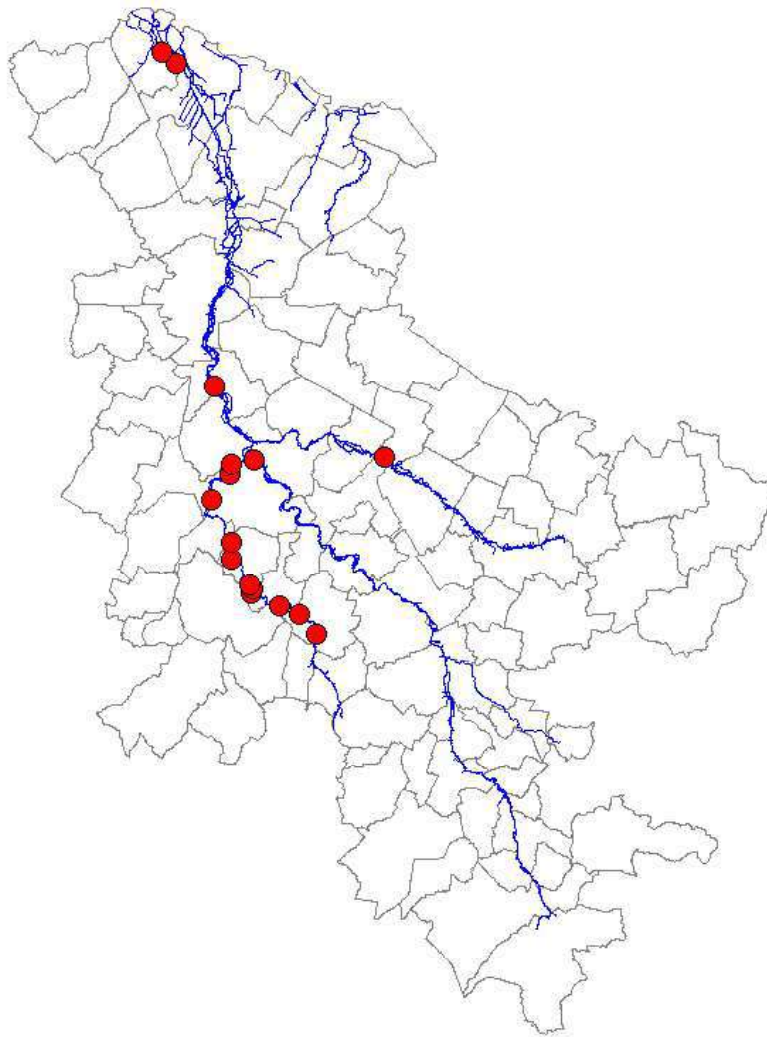
Priorité	Année	Rivière	Remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	8	La Maine	St-Hilaire / Nieul-le-Virouil  Retrait de ce seuil qui stérilise l'amont sur 250 m, à voir si une mise en place de banquettes s'avère nécessaire à N+2 ou N+3 	100,00 €	SYMBAS	I	
			St-Hilaire-du-Bois  Ce seuil crée une zone d'influence de 150 m et chute de 30 cm en étiage 				

Priorité	Année	Rivière	Remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	6	La Maine	St-Hilaire-du-Bois  Crée une zone d'influence de 300 m et chute de 30 cm en étiage 	100,00 €	SYMBAS	I	
			Guitinières  Crée une zone d'influence de près de 200 m sur secteur à granulométrie grossière intéressante 				

Priorité	Année	Rivière	Remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	6	La Maine	Guitinières  Seuil artisanal avec chute et créant une influence sur plus de 500 m 	100,00 €	SYMBAS	I	
2	3	La Maine	Guitinières  Créée une chute et surtout une influence sur près de 500 m 	100,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	3	La Maine	St-Genis-de-Saintonge  Seuil franchissable mais créant une influence au niveau de hauts fonds naturels pourraient être des frayères intéressantes. 	100,00 €	SYMBAS	I	
2	3	La Maine	Clion  Crée une petite chute et a une influence amont sur un secteur à granulométrie intéressante. 	100,00 €	SYMBAS	I	

Priorité	Année	Rivière	Remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	3	La Maine	Mosnac  Créée une chute problématique en étiage et surtout une influence sur un secteur avec des hauts fonds qui pourraient devenir des frayères 	100,00 €	SYMBAS	I	
	4	Le Trèfle	Neuillac  Pour aider à diversifier les écoulements amont 	100,00 €	SYMBAS	I	



Carte 27 : Localisation des seuils artisanaux à enlever.

Le montant total de cette action a été estimée à :1 600 € euros HT.

3.4.8 Remplacement de seuil artisanal

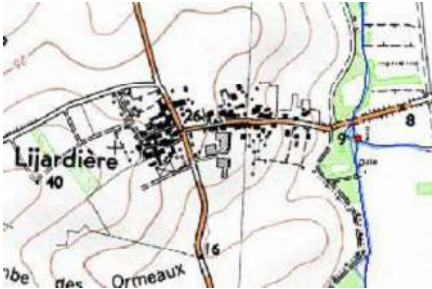
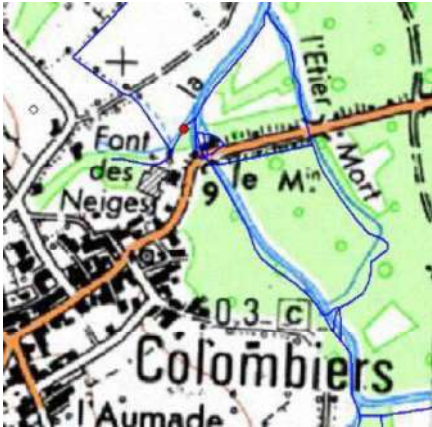
Cette action consiste à remplacer des ouvrages transversaux destinés à la répartition des eaux entre deux bras mais dont la conception représente un obstacle à la continuité écologique.

Il s'agira de mettre en place des banquettes radiers de façon à maintenir la répartition actuelle tout en permettant la circulation piscicole.



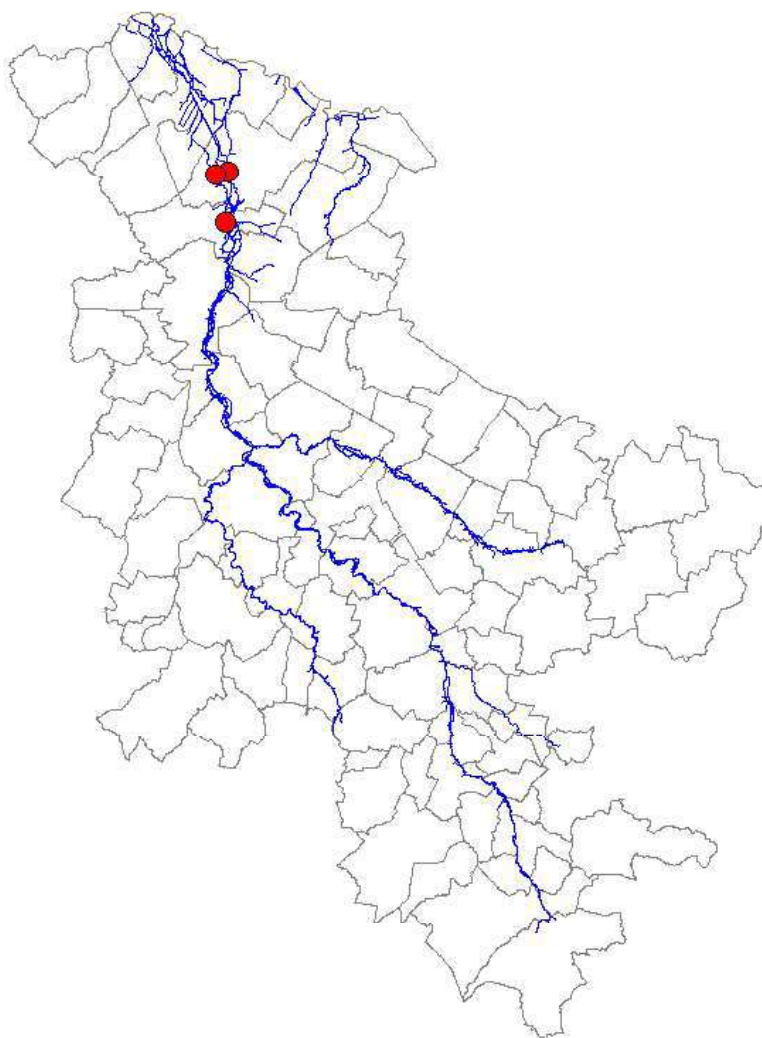
Photo 9 : Exemple de batardeau remplacé par une banquette -radier (taillon, 2015)

Tableau 37 : Ouvrages concernés par l'action « Remplacement de seuil artisanal »

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
3	9	La Seugne	St-Léger  Ce batardeau permet d'alimenter le petit bras de la zone de loisirs de Lijardière mais présente une chute à jet plongeant en hautes eaux. L'idée est de le remplacer par une banquette radier qui maintiendra un niveau dans le bras gauche tout en étant franchissable en hautes eaux. 	4 000,00 €	SYMBAS	I	Aucune
3	6	Font des neiges	Colombiers  Ce déversoir artisanal a été construit afin de récupérer les eaux de la Font des Neiges et alimenter un bras (L'Organneau) long de 3 km rejoignant la Font Roman. La chute à jet plongeant est cependant pénalisante en basses et moyennes eaux. L'idée est de le remplacer par une banquette radier qui maintiendra un niveau dans l'Organneau tout en étant franchissable en hautes eaux. 	1 500,00 €	SYMBAS	I	Restauration de la continuité écologique au moulin de Colombiers

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
3	7	Fossé des Terres	Colombiers  Cet ouvrage permet de maintenir un niveau d'eau dans le Fossé des Terres et empêcher qu'il ne se vide dans le bras de la Seugne. Sa constitution en maçonnerie en mauvais rend la circulation piscicole impossible en basses eaux. L'idée est de le remplacer par une banquette radier qui maintiendra un niveau dans le Fossé des Terres tout en étant franchissable. 	3 500,00 €	SYMBAS	I	Restauration de la continuité écologique au moulin de Mérignac

Le montant total de cette action a été estimée à : 9 000 € euros HT.

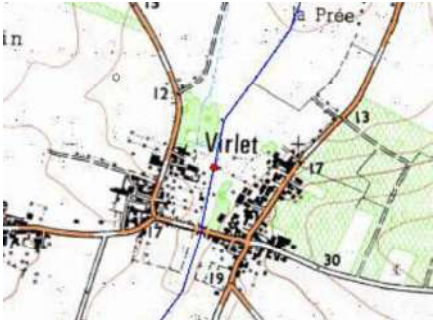


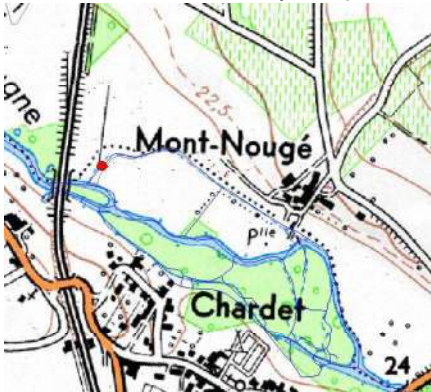
Carte 28 : Localisation des sites pour l'action « Remplacement de seuil artisanal »

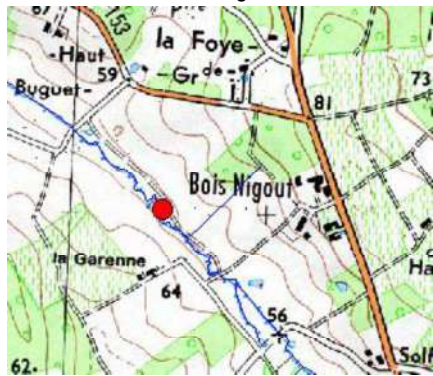
3.4.9 Suppression d'ouvrage de franchissement

Cette action consiste à retirer les anciens ouvrages de franchissement (passerelles, ponts, passages busés) qui sont hors service et présentent des désordres tant sur le plan de la continuité hydraulique que piscicole et sédimentaire.

Tableau 38 : Cours d'eau concernés par l'action « Aménagement d'ouvrages de franchissement »

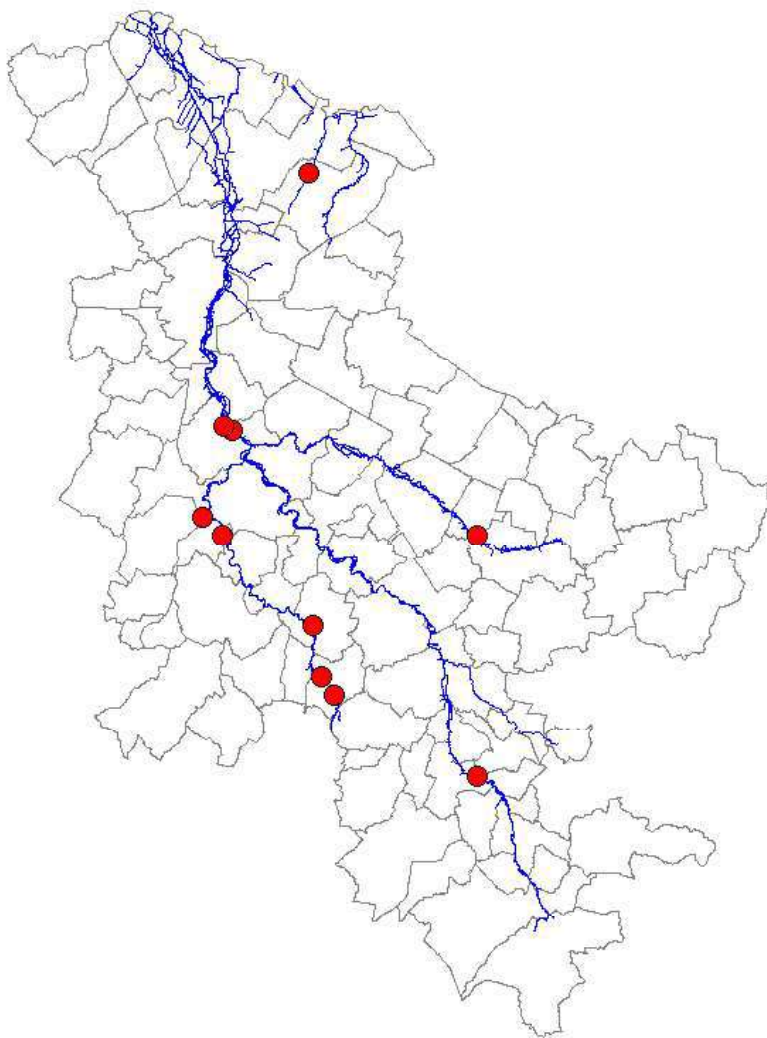
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	2	Font Grigot	 Il s'agit de retirer cet OF effondré qui crée une influence amont. 	500,00 €	SYMBAS	I	
2	1	La Seugne	Pommiers-Moulons  Passerelle béton effondrée, hors service, au lieu-dit « Les Planches ». 	2 000,00 €	SYMBAS		

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	1	La Seugne	St-Grégoire-d'Ardennes  Ancien OF complètement effondré, à retirer du bras en aval du moulin de Mont-Nougé afin de restaurer la circulation hydraulique. 	2 000,00 €	SYMBAS		Réouverture de bras
2	1	La Seugne	Mosnac  Cette buse est inutilisée et bouche complètement le bras secondaire rejoignant le bief du Moulin de Coudinier. 	1 000,00 €	SYMBAS		Réouverture de bras

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	1	La Maine	Villexavier  Buse inutilisée créant une section de contrôle en amont du pont de la route communale de Villexavier. (Remplacement par une passerelle IPN et bois si utilité avérée). 	2 000,00 €	SYMBAS		
2	1	La Maine	Villexavier  Buse hors service créant un obstacle à l'écoulement en amont du lieu-dit « bas-Buguet » à Villexavier. Il n'y a plus de chemin en berge. 	1 000,00 €	SYMBAS		

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	1	La Maine	St-Simon-de-Bordes  Ancienne passerelle en poteaux téléphoniques effondrée. Elle se situe sur un tronçon de travaux, en profiter pour la retirer.	1 000,00 €	SYMBAS		
2	1	La Maine	Saint-Sigismond-de-Clermont  Ancien pont en pierres maçonnées, inutilisé et souvent encombré. 	7 000,00 €	SYMBAS		

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	1	La Maine	St-Genis-de-Saintonge  Ancienne passerelle métallique dangereuse pour les usagers et qui est susceptible de créer des désordres à moyen terme en amont de la station de pompage de Clermont. 	2 000,00 €	SYMBAS		
2	1	Le Trèfle	Allas-Champagne  Passage busé sur secteur à banquettes. 	2 000,00 €	SYMBAS		



Carte 29 : Localisation du site pour l'action « Suppression d'ouvrage de franchissement »

Le montant total de cette action a été estimée à : 20 500 € euros HT.

3.4.10 Mise en place d'encorbellement pour la petite faune

Cette action consiste à équiper certains ouvrages d'art d'encorbellements afin de permettre le passage de la petite faune (Vison, Loutre, Martre...) circulant le long des cours d'eau sous la voirie, afin qu'ils n'aient pas à passer sur la route, y compris quand le niveau d'eau est haut.

Les encorbellements sont fixés à la culée de l'ouvrage par des équerres en acier inoxydable et peuvent être en bois ou en béton. Ils ne réduisent pas la capacité hydraulique de l'ouvrage et sont très simples à mettre en œuvre. Une surveillance régulière de ces dispositifs est à mettre en place notamment après les épisodes de crues qui peuvent endommager les encorbellements.

Les ouvrages situés sur les axes principaux, les plus accidentogènes, ont été aménagés dans le cadre des mesures compensatoires de la ligne à grande vitesse (LGV). Ainsi, il serait bénéfique de continuer cette action sur certains axes secondaires se trouvant à proximité de la vallée alluviale de la Seugne, habitat utilisé par les espèces cibles telles que la Loutre et le Vison d'Europe.



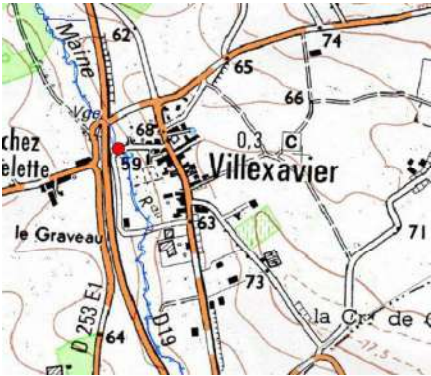
Photo 10 : Exemple d'encorbellement fixé sous un pont départemental sur la Seugne à Château-Renaud (Pons)

Il peut s'avérer nécessaire de prévoir également des dispositifs de protection afin d'empêcher l'accès à la voirie pour les mammifères.



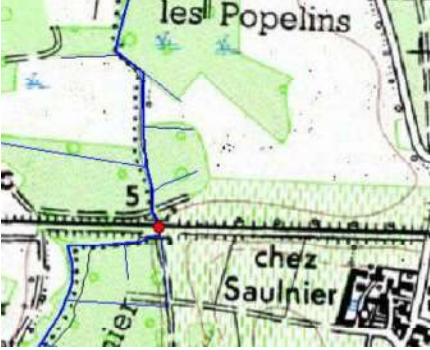
Photo 11 : Exemple de dispositifs de protection pour empêcher l'accès à la voirie

Tableau 39 : Ouvrages concernés par l'action « Mise en place d'encorbellement pour la petite faune »

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	8	La Maine	Villexavier  Dalots béton à fond naturel ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, route communale 	1 000,00 €	SYMBAS	I	
1	10	Affluent	Pons  Pont cadre fermé ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, ligne SNCF à proximité de la zone humide. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés

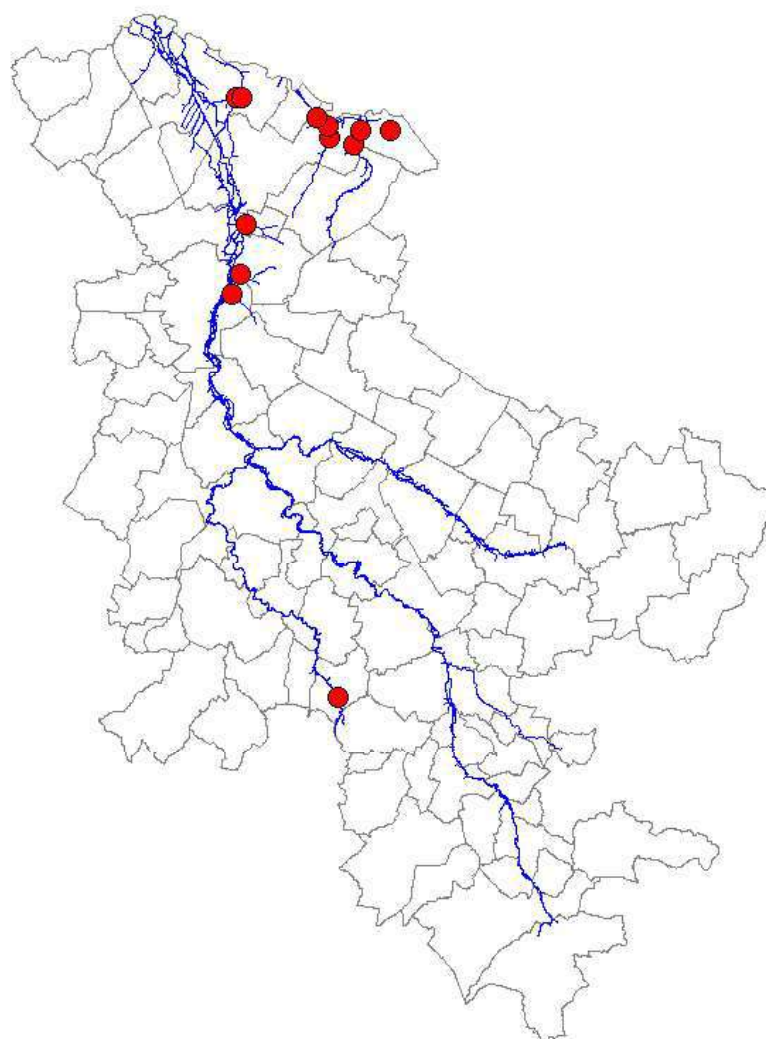
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	8	Affluent rive droite (Font de Neuillac)	Bougneau  Pont cadre fermé ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, ligne SNCF à proximité de la zone humide. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés
1	3	Affluent rive droite (Font de Voëu)	St-Seurin-de-Palenne  Pont cadre fermé ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, ligne SNCF à proximité de la zone humide. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	4	La Seugne	St-Sever-de-Saintonge  Pont cadre à fond naturel ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, pont de la Fossade 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés
1	4	Affluent	St-Sever-de-Saintonge  Pont cadre fermé ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, ligne SNCF à proximité de la zone humide. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	10	Fossé	Salignac-sur-Charente  Pont cadre fermé ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, ligne SNCF à proximité de la zone humide. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés
1	10	Le Gua	Salignac-sur-Charente  Pont cadre fermé ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, ligne SNCF à proximité de la zone humide. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	10	Le Gua	Pérignac  Pont cadre ouvert ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, route départementale à proximité de la zone humide. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés
1	10	Le Pérat	Pont cadre fermé ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, ligne SNCF à proximité de la zone humide.  	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	10	Le Pérat	Montils  Pont cadre fermé ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, route départementale à proximité de la zone humide. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés
1	10	Le Fossé courant	Montils  Pont cadre fermé ne présentant pas de possibilité de passage en hautes eaux, ligne SNCF à proximité de la zone humide. 	1 000,00 €	SYMBAS	I	Les ouvrages principaux ont été aménagés



Carte 30 : Localisation des sites pour l'action « Mise en place d'encorbellement pour petite faune »

Le montant total de cette action a été estimée à : 12 000 € euros HT.

3.5 ACTIONS VISANT LA PROBLEMATIQUE « UNIFORMISATION DES HABITATS RIVERAINS »

3.5.1 Restauration, entretien de ripisylve

L'action de « restauration » regroupe toutes les opérations pouvant être menées conjointement sur la ripisylve d'un secteur identifié de cours d'eau diagnostiqué comme embroussaillé.

Cela comprend :

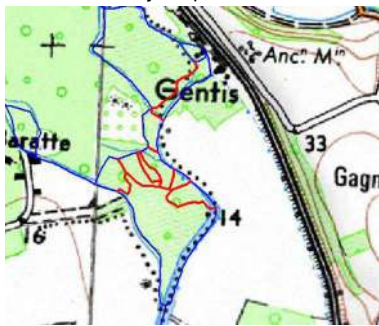
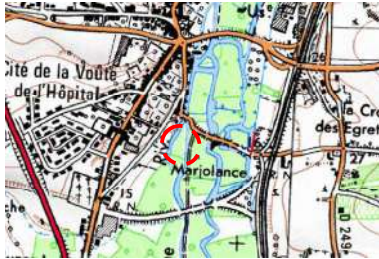
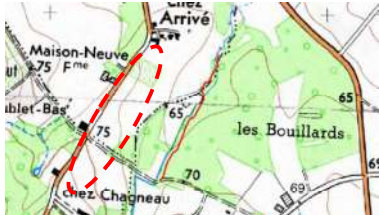
- L'abattage des arbres menaçant de tomber à plus ou moins long terme
- L'abattage des arbres morts non intéressants écologiquement
- L'abattage des arbres malades
- L'abattage des arbres tombés en berge ou sur le cours d'eau
- L'élagage
- Le recépage
- L'ouverture des secteurs embroussaillés (tunnels de végétation arbustive).

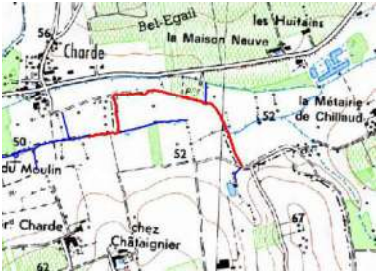
Une fois cette première intervention réalisée, les actions suivantes relèveront d'un entretien régulier.

Les secteurs de cours d'eau identifiés dans le diagnostic comme nécessitant une restauration ponctuelle sont les suivants :

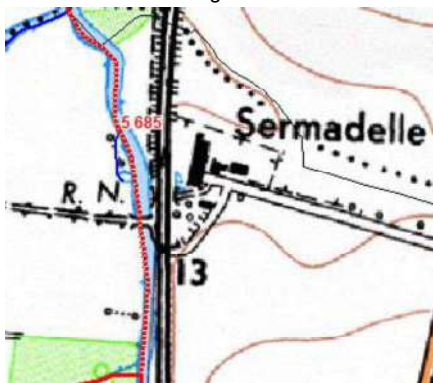
Tableau 40 : Secteurs concernés par l'action « Restauration de la ripisylve »

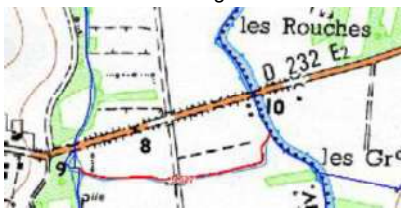
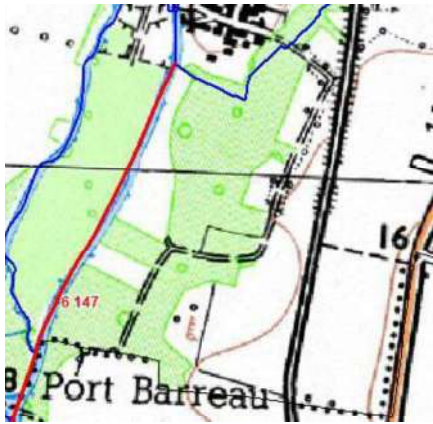
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	10	La Seugne	Saint-Germain-de-Lusignan Effectuer un premier nettoyage sur ce bras qui est embroussaillé et présente des seuils dus à des embâcles afin de faciliter la circulation piscicole 	1 290,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
2	1	La Seugne	Clion, Saint-Georges-Antignac Secteur embroussaillé avec de nombreuses brèches utilisées pour le contournement du moulin Garreau. 	2 246,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

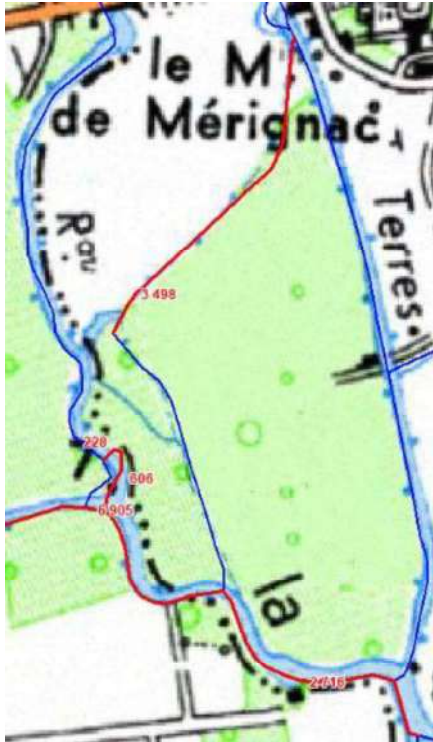
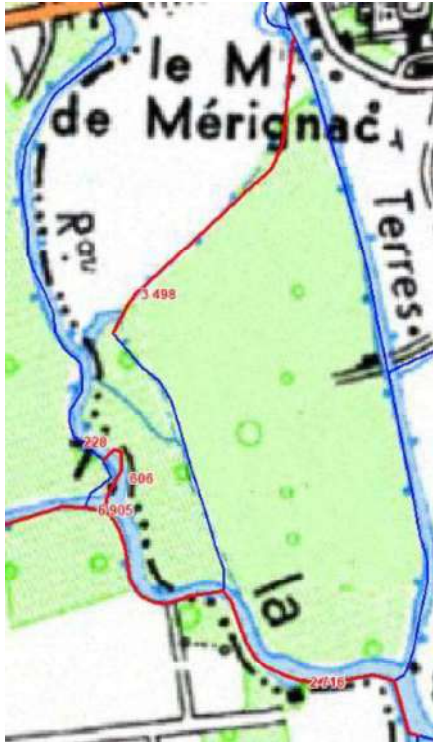
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	8	La Seugne	St-Grégoire-d'Ardennes Secteur embroussaillé avec branches basses puis sans ripisylve en rive droite au niveau du gué 	3 587,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
2	1	La Seugne	Pons Dégager la végétation dans les bras issus de brèches et sélectionner les sujets qui maintiendront la berge. 	9 075,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
2	1	La Seugne	Pons Dégager la végétation dans les bras issus de brèches et sélectionner les sujets qui maintiendront la berge. 	8 450,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
2	1	La Seugne	Pons Beaucoup de branches basses 	823,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
2	6	La Maine	Villexavier, Tugéras-St-Maurice Secteur embroussaillé impénétrable 	5 381,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

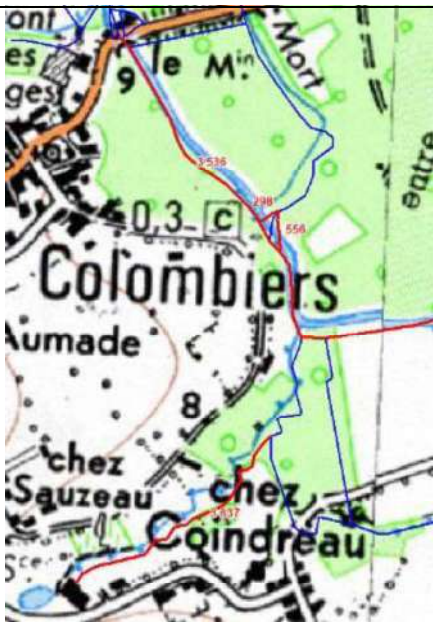
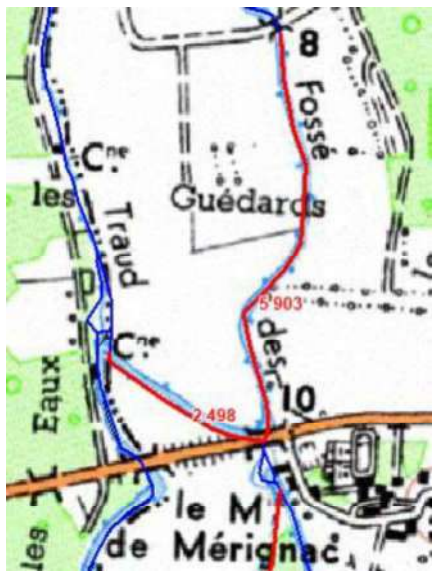
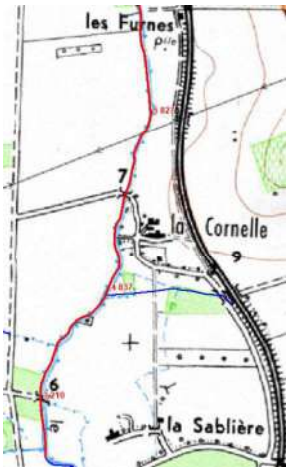
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
2	6	La Maine	Villexavier, Tugéras-St-Maurice Secteur embroussaillé impénétrable 	848,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
2	2	La Maine	St-Simon-de-Bordes Secteur embroussaillé qui sera sur le bras de contournement de l'ancien moulin de Cacherrat. 	4 563,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
2	3	Le Trèfle	St-Ciers-Champagne (rive droite en Charente, Guimps) Secteur embroussaillé avec de nombreux ronciers. 	9 835,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
2	4	Le Trèfle	Clam, Neulles Secteur embroussaillé avec de nombreux ronciers. 	4 982,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

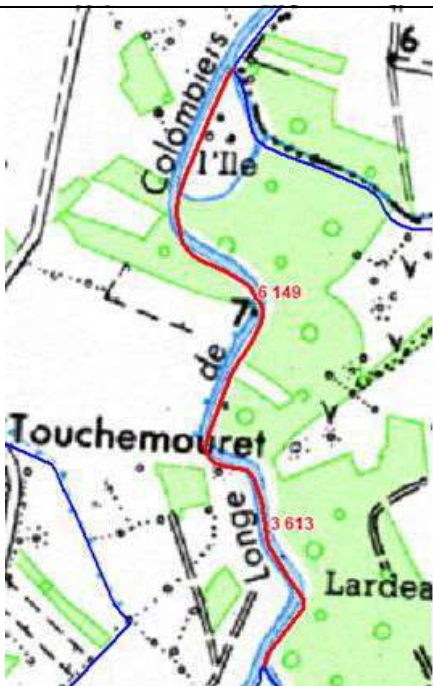
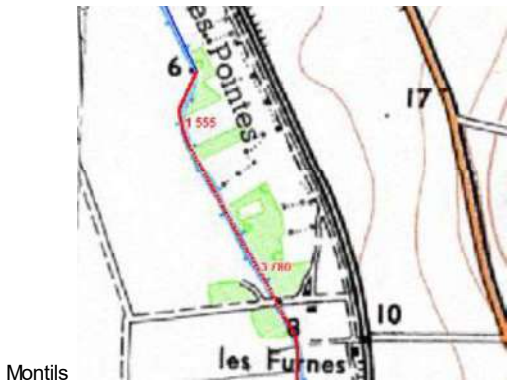
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	1	La Seugne	Pons 	600,00 € 869,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve Entretien de la ripisylve
1	1	La Seugne	Pons 	2 758,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				3 386,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				3 665,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				2 229,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	1	La Seugne	Bougneau 	4 391,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	1	La Seugne	Pons 	1 012,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	1	La Seugne	Bougneau 	6 940,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				4 576,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
				4 877,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	1	La Seugne	Bougneau 	5 685,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	1	La Seugne	St-Léger 	3 690,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				1 945,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	1	La Seugne	St-Léger 	1 265,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	1	La Seugne	St-Seurin-de-Palenne St-Léger 	3 170,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	1	La Seugne	St-Léger 	5 527,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	2	La Seugne	St-Léger 	1 068,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				3 109,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	2	La Seugne	Montils 	6 147,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

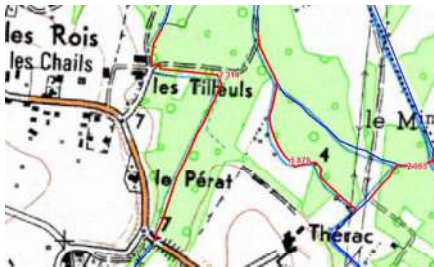
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	2	La Seugne	Montils 	7 741,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
			Montils (Colombiers) 	2 716,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	2	La Seugne		6 905,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				606,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				3 498,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				228,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				2 419,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	2	La Seugne Ru de Chez Coindreau	Colombiers (Montils)	556,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				3 536,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				3 637,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

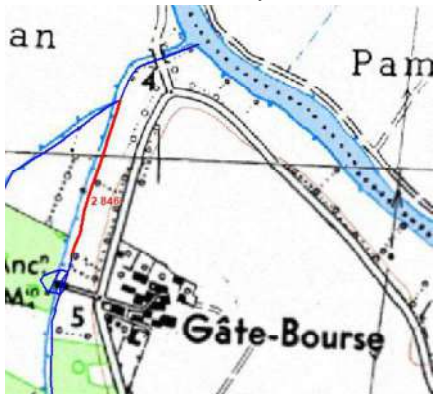
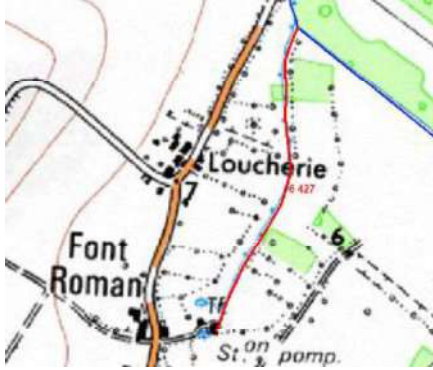
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
				298,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	2	Fossé des Terres	Montils 	2 498,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				5 903,00 €	SYMBAS	3I	Entretien de la ripisylve
1	3	Fossé des Terres	Montils 	3 210,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				4 837,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				5 827,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	2	Longe de Colombiers	Colombiers	3 613,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

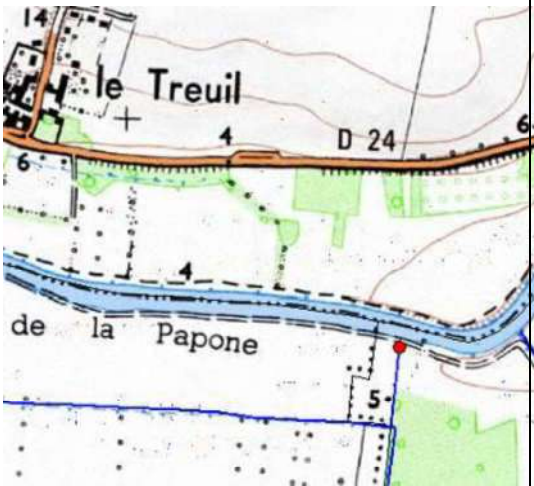
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
				6 149,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	3	La Seugne		3 780,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				1 555,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	3	La Seugne		2 006,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				2 042,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				813,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	3	La Seugne	Montils Berneuil Courcoury	5 566,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

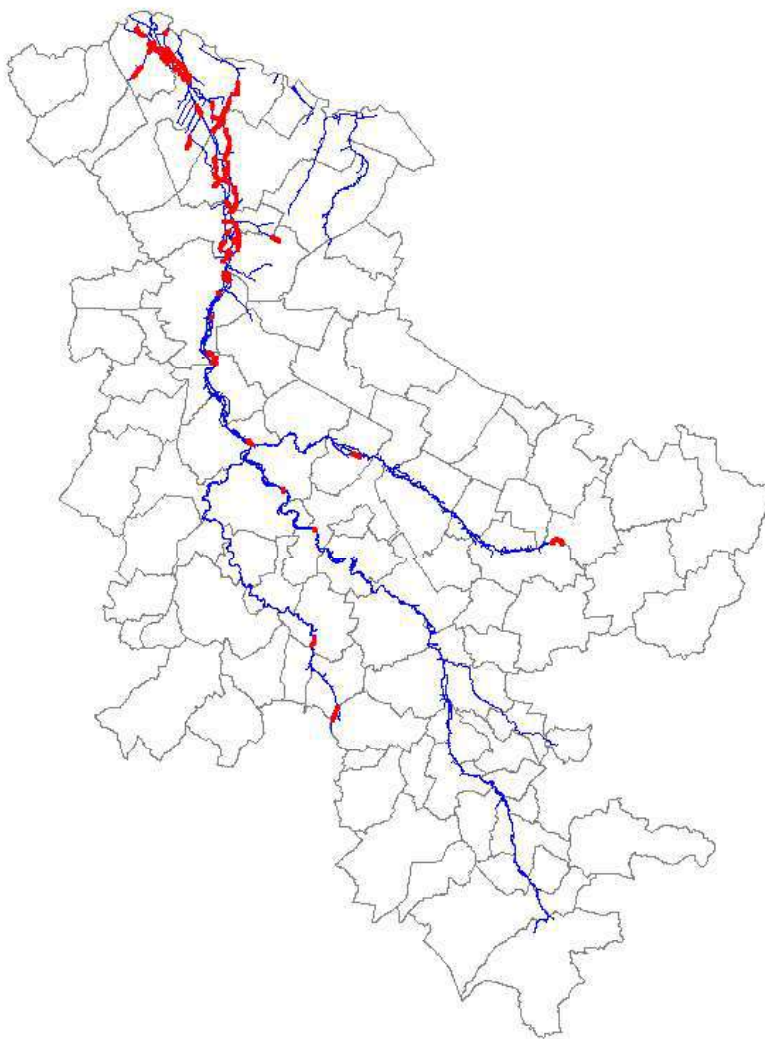
Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
				9 471,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	3	La Seugne	Courcoury St-Sever-de-Saintonge 	7 933,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				2 086,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	3	La Seugne	Courcoury St-Sever-de-Saintonge 	2 973,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				1 463,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				5 700,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	5	Etier du Moulin de Courcion	La Jard Berneuil 	6 450,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	3	Etier du Moulin Neuf	Berneuil Courcoury 	2 794,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	4	La Seugne	Berneuil Courcoury 	12 348,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				4 684,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	4	La Seugne	Les Gonds Berneuil 	3 285,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	4	La Seugne	Les Gonds 	5 654,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	4	La Seugne	Les Gonds 	5 879,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				7 314,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				2 063,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	4	La Seugne	Les Gonds Courcoury 	10 378,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	4	La Seugne	Berneuil Courcoury 	7 755,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	4	Etier du Gua	Courcoury	5 150,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
				511,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
				1 392,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	4	La Seugne	Courcoury 	2 846,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	5	Affluent	Bougneau 	5 165,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	5	La Font Roman	La Jard 	6 427,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve

Priorité	Année	Rivière	Localisation et ouvrage envisagé	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc. (F) Inves. (I)	Actions liées
1	5	Etier des Arènes	Les Gonds 	7 486,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	5	Fossé de la Droque	Les Gonds 	8 324,00 €	SYMBAS	I	Entretien de la ripisylve
1	9	Le Gua	 Créer une banquette sous l'ouvrage pour éviter les écoulements laminaires et mettre un pré-barrage afin de réduire la chute 	1 493,00 €	SYMBAS	I	



Carte 31 : Localisation des sites pour l'action « Restauration de la ripisylve »

Une opération de restauration de ripisylve est de 10 euros/ml HT, ainsi le montant total de cette action s'élève à : 331 040 euros HT

Par ailleurs, un forfait annuel de 100 000 euros HT a été prévu pour l'entretien de la ripisylve sur l'ensemble du réseau hydrographique.

3.5.2 Lutte contre la Renouée du Japon

Lors de l'état des lieux du réseau hydrographique de la zone d'étude, plusieurs foyers de Renouée du Japon ont été découverts sur les communes de Jonzac et Pons. Aujourd'hui, au regard de la faible surface de chaque foyer répertorié, il est possible de confier les actions de lutte aux services techniques des communes concernées, suite à une information préalable de la part du technicien de rivière afin de les sensibiliser à la reconnaissance et à l'éradication de cette espèce. Ainsi, pour ces foyers « urbains », aucun coût n'a été prévu.

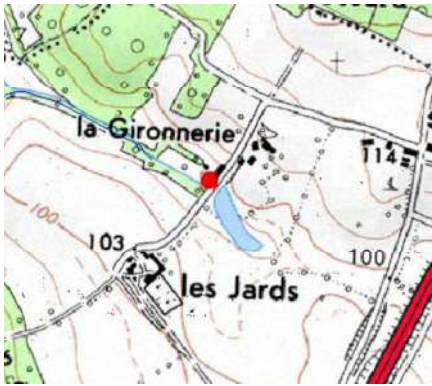
Des actions de communication pourront également être menées sur cette thématique afin d'informer les riverains sur ces espèces qui peuvent poser de graves problèmes écologiques.



Photo 12 : Foyers de Renouée du Japon sur le secteur d'étude

Par ailleurs, d'autres foyers de Renouée ont été découverts sur de petites communes ne disposant pas de services techniques ; le SYMBAS devra donc intervenir directement.

Tableau 41 : Cours d'eau concernés par l'action « Lutte contre la Renouée du Japon »

Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation, Remarques	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc ; (F) Inves. (I)	Actions liées
2	Toutes	Affluent	Montlieu-la-Garde 	5 000,00 €	SYMBAS	F	
2	Toutes	La Seugne	St-Germain-de-Lusignan 	5 000,00 €	SYMBAS	F	

Priorité	Année	Cours d'eau	Localisation, Remarques	Coût total (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc ; (F) Inves. (I)	Actions liées
2	Toutes	La Seugne	Fléac-sur-Seugne 	5 000,00 €	SYMBAS	F	
2	Toutes	La Seugne	Fléac-sur-Seugne 	5 000,00 €	SYMBAS	F	
2	Toutes	Le Trèfle	St-Ciers-Champagne 	5 000,00 €	SYMBAS	F	
2	Toutes	Le Trèfle	Allas-Champagne 	5 000,00 €	SYMBAS	F	

Deux techniques peuvent être utilisées afin d'éradiquer de foyers importants de Renouée du Japon. Il faut savoir que la fauche simple ne résout pas le problème et stimule des rhizomes.

Plantations de boutures :

On a recourt de préférence au saule de vanniers (*Salix viminalis*) le plus à même de concurrencer la renouée et présentant un taux de reprise important.

- Préparation du terrain. Elle consiste à faucher les massifs de renouée pendant sa période végétative. Cette fauche se réalise à l'aide d'une débroussailluse à lame trident, à ras du sol et dans un seul sens. Pour les tiges les plus fines, une intervention au sécateur est nécessaire. Le dégagement des produits de coupe se fait à mesure de l'opération pour incinération.

Bouturage. Les boutures utilisées doivent avoir une longueur de 50 à 80 cm pour un diamètre de 2 à 4 cm. Elles sont enfoncées dans le sol sur 30 cm minimum. La densité minimale de plantation est de 4 à 8 tiges par m². Les plantations sont réalisées en fin d'hiver.

Entretien. Une coupe de dégagement est nécessaire par la suite afin d'assurer la bonne reprise des tiges. Les repousses de renouée sont ainsi systématiquement coupées comme les herbacées les plus hautes (bardanes, cirses, épilobes...). L'intervention se fait manuellement pour éviter la blessure des boutures (ou mise en place de manchons pour débroussaillage mécanique).

Création d'un tapis de saules

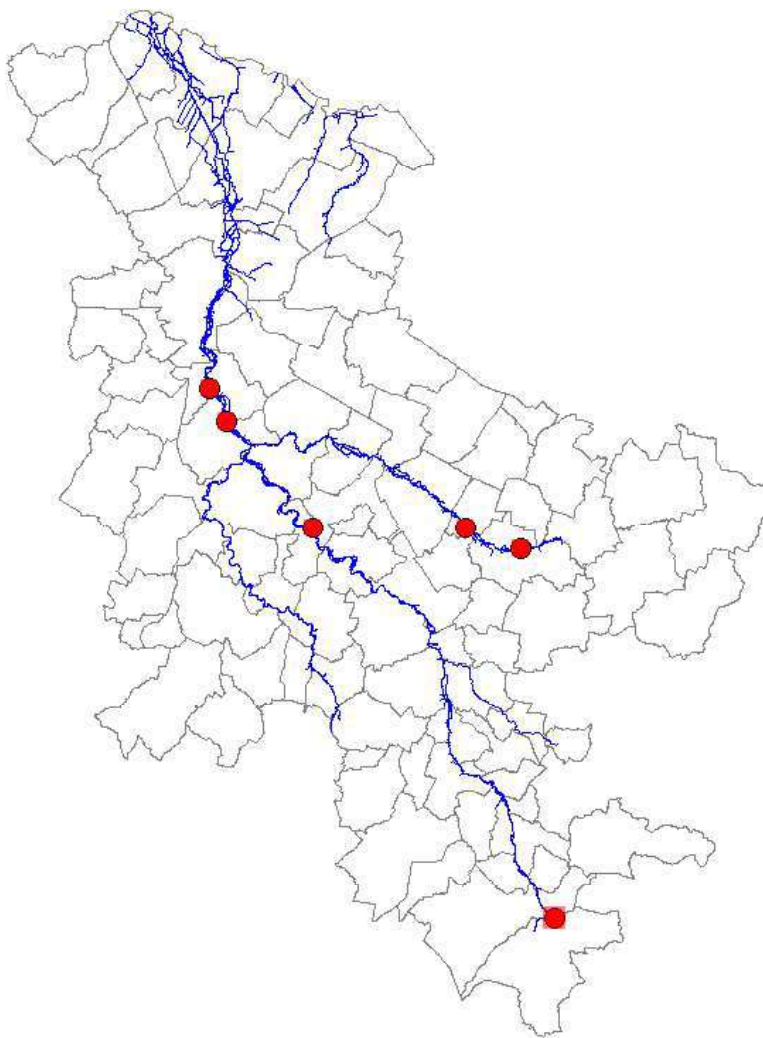
- **Préparation du terrain.** On procède de la même façon que pour la plantation de boutures. Puis, on talute la zone afin d'obtenir une surface la plus plane possible.

- **Bouturage.** Les boutures utilisées doivent avoir une longueur de 2 à 3 mètres de long pour un diamètre minimum de 2 cm. Les perches sont couchées de manière serrée perpendiculairement au talus. Pour les berges qui ne sont pas affouillées, la base des perches est au contact de l'eau. Les perches sont maintenues couchées et compressées au sol grâce à un réseau de pieux en damier et de fils de fer galvanisé de 3 mm (minimum).

Une couche de terre est déposée pour colmater au maximum l'installation et maximiser l'enracinement.

- **Entretien.** Une coupe de dégagement est nécessaire par la suite afin d'assurer la bonne reprise des perches. Les repousses de renouée sont ainsi systématiquement coupées. L'intervention se fait manuellement pour éviter la blessure des tiges.

Il est conseillé de recéper les plantations pour maintenir la densité du couvert à partir de la troisième année. Cette opération peut être reconduite tous les trois à dix ans par la suite.



Carte 32 : localisation des sites identifiés pour l'action « Lutte contre la Renouée du Japon »

3.6 ACTIONS VISANT LA PROBLEMATIQUE « ETIAGES SEVERES, ASSECS ESTIVAUX »

3.6.1 Restauration et protection de source

Cette action consiste à protéger les sources des nombreuses altérations dont elles peuvent faire l'objet :

- Piétinement par les animaux, quand elle n'est pas clôturée
- Recalibrage, mise en fossé sans diversité des habitats
- Eutrophisation due aux déjections animales
- Ensoleillement trop important en raison de l'absence de ripisylve...

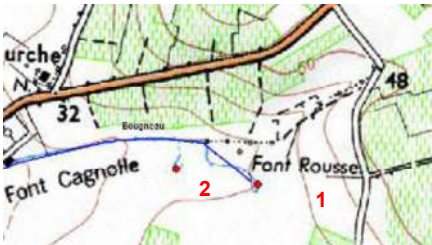
Il convient donc de restaurer les sources qui jouent un rôle important dans le lit majeur, soit en tant que soutien d'étiage, soit en tant que zone de refuge pour la faune et la flore.

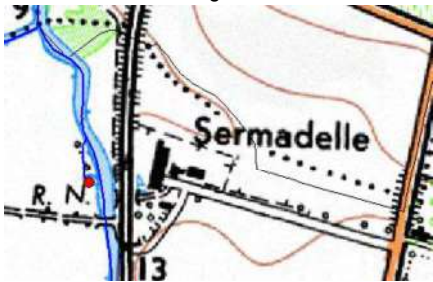
Cette action consiste à protéger la source et son exutoire des animaux, le cas échéant, de restaurer les berges et de planter une ripisylve si nécessaire. Cela consiste également à nettoyer ces sources dont certaines sont envasées ou recouvertes de végétation.

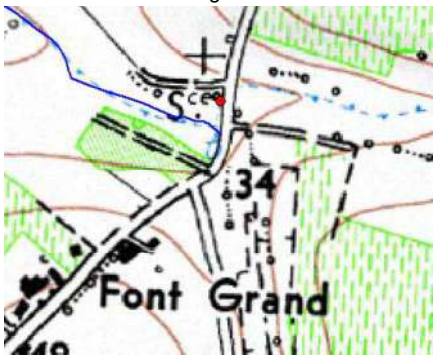
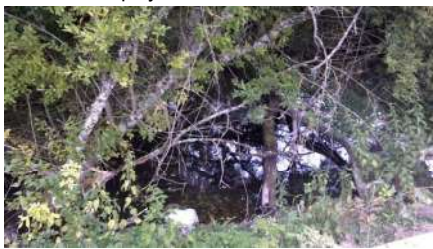
Tableau 42 : Sources concernées par l'action « Restauration et protection de source »

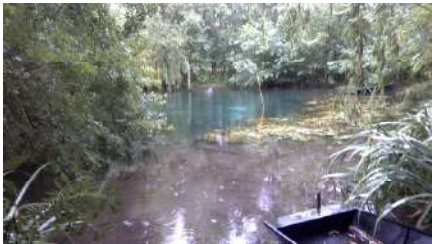
Priorité	Année	Rivière	Localisation et remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
2	1	La Seugne	Pouillac  Source située dans parcelle pâturée dont l'exutoire n'est pas protégé du piétinement. 	5 000,00 €	SYMBAS	I	Mise en place de clôtures et abreuvoirs

Priorité	Année	Rivière	Localisation et remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
2	3	Font de l'île	Pons  Source dans un jardin, dont l'exutoire est barré et ne restituant pas de débit réservé en étiage. Il convient de retirer le batardeau et nettoyer l'exutoire jusqu'à la Seugne afin de favoriser l'écoulement. 	1 500,00 €	SYMBAS	I	Aucune
2	3	Font de Jaud	Pons  Source fortement ensoleillée présentant une eutrophisation importante. Une plantation d'arbres de hauts jets et un nettoyage de l'exutoire favoriseraient son état. 	1 500,00 €	SYMBAS	I	Restauration de la ripisylve en aval de la source

Priorité	Année	Rivière	Localisation et remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
2	1	Font de Neuillac	Bougneau  Source embroussaillée ne surversant pas en étiage. Un nettoyage de la ripisylve et du bras aval favoriseraient son état. 	1 500,00 €	SMBS	I	Aucune
2	2	Font Cagnothe	Bougneau  La source n°1 est embroussaillée sans présenter de signes d'eutrophisation. Un nettoyage de la ripisylve est à réaliser  La source n°2 est embroussaillée et est recouverte de lentilles d'eau, son eau est stagnante et eutrophisée. Un nettoyage de la ripisylve est à réaliser 	1 500,00 € 1 500,00 €	SMBS	I	Aucune

Priorité	Année	Rivière	Localisation et remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
2	4	La Seugne	Bougneau  Cette source est encombrée mais c'est surtout son exutoire qui pourrait être nettoyé afin d'assurer un débit d'étiage. 	1 500,00 €	SMBS	I	Aucune
2	6	La Seugne	Bougneau  Cette source est envahie d'algues filamenteuses et son exutoire est fortement envasé, réduisant son rôle de soutien d'étiage. Un nettoyage de l'exutoire est à réaliser. 	1 500,00 €	SMBS	I	Aucune

Priorité	Année	Rivière	Localisation et remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
2	7	Font Grand	Bougneau  Source complètement encombrée avec un exutoire qui ne donne pas en étiage. Un nettoyage de la source et une restauration de la ripisylve sont à réaliser. 	1 500,00 €	SMBS	I	Aucune
2	2	Saint-Léger	 Cette source se situe dans une parcelle pâturée. Elle n'est pas protégée du piétinement ni son exutoire. Un nettoyage de la source avec un recréusement du bras aval jusqu'à la Seugne est à prévoir ; 	1 500,00 €	SMBS	I	Mise en place de clôtures et abreuvoir sur la parcelle
2	8	Montils	 Source présentant un débit constant, à nettoyer.	1 500,00 €	SMBS	I	Aucune

Priorité	Année	Rivière	Localisation et remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
2	9	Font des Neiges	Colombiers  Source ne présentant pas de problème d'embroussaillage ni d'exutoire bouché mais recevant les écoulements d'eau pluviales des parcelles alentours. 	1 500,00 €	SMBS	I	Aucune
2	10	Etier des Arènes	Les Gonds  La source de l'Etier des Arènes est fortement envahie par de la végétation aquatique et son exutoire est également encombré. Un nettoyage de la source et la plantation d'arbres de hauts jets est à prévoir. 	1 500,00 €	SMBS	I	Aucune

Priorité	Année	Rivière	Localisation et remarques	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
1	2	Font de Pérignac	Pérignac   Sources eutrophisées dont le débit ne part pas complètement dans le cours d'eau. Une restauration des exutoires est à prévoir.	5 000,00 €	SYMBAS	I	Suppression d'ouvrages hydrauliques, Banquettes.

Carte 33 : Localisation des sites pour l'action « Restauration et protection de source »



Photo 13 : Exemple de source présentant une dégradation due au bétail

Le coût unitaire d'une restauration est de 1 500 euros HT. Le montant total de cette action s'élève à : 26 500 euros HT.

3.7 ACTIONS VISANT LA PROBLEMATIQUE « COLMATAGE DU FOND DU LIT »

3.7.1 Mise en place de banquettes alternées

Cette action consiste à créer des banquettes minérales alternées dans des zones particulièrement uniformes en termes de vitesses d'écoulement et de substrat en raison d'une sur largeur due à des travaux de recalibrage antérieurs.

Les bancs alluviaux alternés se développent dans des conditions naturelles ou en chenal expérimental selon un schéma en plan très régulier :

- leur 1/2 longueur d'onde est de l'ordre de 4 à 6 fois la largeur du lit mineur à pleins bords (L) ;
- leur longueur développée dans l'axe du chenal est elle aussi de 4 à 6 fois L ;
- leur largeur perpendiculairement à l'axe du chenal est comprise entre 0,5 et 0,8 L.

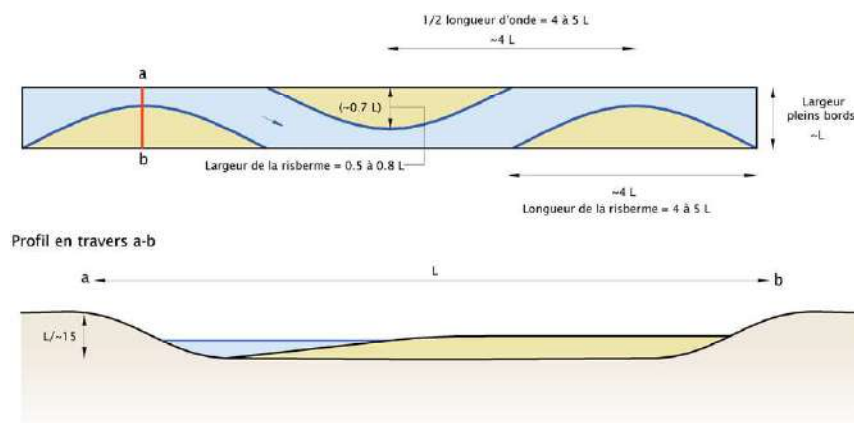


Figure 12 : Schéma type d'implantation de risbermes alternées (L est la largeur à pleins bords) (figure Malavoi-Biotec)

Les banquettes seront positionnées à 6 fois la largeur du lit plein bord afin de limiter les contraintes hydrauliques, et de conserver des secteurs de mouilles.

La hauteur des banquettes sera calée de façon à ce qu'elles soient noyées en période de crue.

Un pendage latéral sera aménagé afin de favoriser un écoulement préférentiel. La pente amont sera proche de 1/1, la pente aval de 1/3.

L'objectif est multiple :

- Recréer un lit d'étiage naturel dans des secteurs où le lit est trop large,
- Recréer des habitats intéressants,
- Réduire la section du lit et ainsi créer des zones d'accélération du courant,
- Limiter la sédimentation,
- Améliorer la qualité de l'eau (température, oxygène...),
- Permettre un phénomène d'auto curage.

Les banquettes seront composées de granulats de diverses tailles allant de cailloux de 1 à 15 cm de diamètre.

Des blocs de pierres de 50 à 80 kg seront également positionnés dans le fond du lit pour stabiliser les premières banquettes si nécessaire.

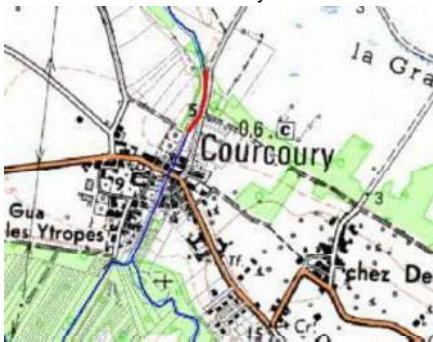


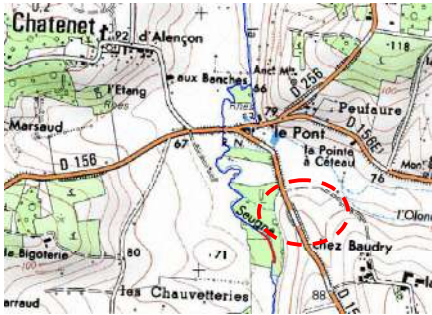
Photo 14 : Exemples de banquettes minérales alternées (SIAH de la Livenne, 2017)



Photo 15 : Exemples de banquettes minérales alternées (SI du Bassin du Né, 2018)

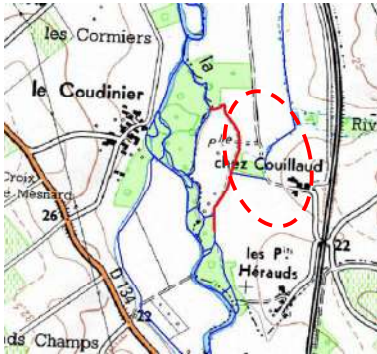
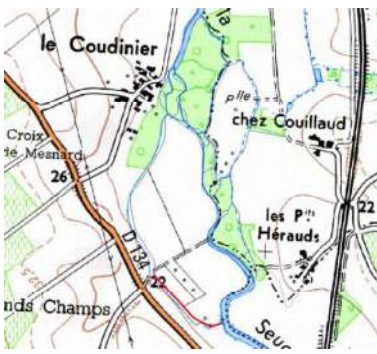
Tableau 43 : Secteurs concernés par l'action « Mise en place de banquettes alternées »

Priorité	Année	Rivière	Localisation, remarques	Linéaire (ml)	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
2	3	Le Gua	   Ces 2 bras, aujourd'hui sous l'influence des ouvrages du lavoir sont très larges par rapport au gabarit naturel du cours d'eau. Il conviendra, après suppression des ouvrages, de créer des banquettes pour diversifier les écoulements et retrouver une alternance, présente en aval, sur ce cours d'eau.	77 (bras droit)	11 638,00 €	SYMBAS	I	Suppression d'ouvrages hydrauliques
				43 m (bras gauche)	6 379,00 €			
1	3	Etier de Courpignac	Les Gonds 	411	61 699,00 €	SYMBAS	I	
1	4	Etier du Moulin Neuf	Courcoury 	188	28 205,00 €	SYMBAS	I	

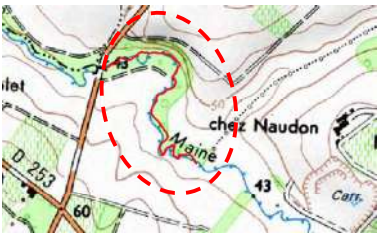
Priorité	Année	Rivière	Localisation, remarques	Linéaire (ml)	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
1	10	La Seugne	Chatenet  Secteur aux écoulements uniformes dans une zone humide intéressante. 	144	21612,00 €	SYMBAS		
1	5	La Seugne	Léoville  Secteur très large et uniforme 	642	96 371,00 €	SYMBAS		

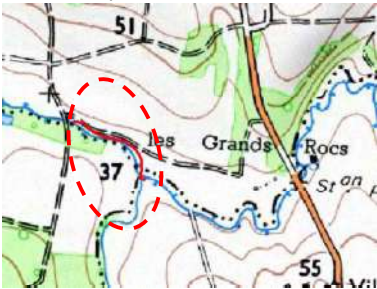
Priorité	Année	Rivière	Localisation, remarques	Linéaire (ml)	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
1	9	La Seugne	St-Médard  Diversification des écoulements sur ce secteur très large. 	249	37474,00 €	SYMBAS		
1	9	La Seugne	Fontaine d'Ozillac  Diversification des écoulements sur ce secteur très large en complément de la suppression des vannes du moulin du Gua. 	232	34827,00 €	SYMBAS		Suppression d'ouvrage hydraulique

Priorité	Année	Rivière	Localisation, remarques	Linéaire (ml)	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
1	7	La Seugne	St-Germain-de-Lusignan  Permettra de rendre le cours attractif car il est trop large aujourd'hui et n'est pas attractif par rapport aux différentes arrivées des brèches du bief du moulin de Cornet 	128,968	19345,00 €	SYMBAS		
1	6	La Seugne	St-georges-Antignac  Recréer une sinuosité dans le lit mineur pour dynamiser les écoulements car on a une surlargeur conséquente 	287	43114,00 €	SYMBAS		

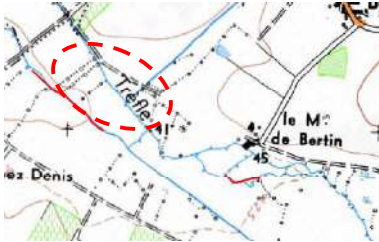
Priorité	Année	Rivière	Localisation, remarques	Linéaire (ml)	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
1	3	La Seugne	Fléac-sur-Seugne  Dynamiser le bras de contournement par rapport aux différentes arrivées des brèches du bief du moulin de Coudinier 	515	77287,00 €	SYMBAS		
1	3	La Seugne	Mosnac  Dynamiser ce bras dont la ripisylve vient d'être restaurée. 	290	43627,00 €	SYMBAS		

Priorité	Année	Rivière	Localisation, remarques	Linéaire (ml)	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
1	3	La Seugne	Dynamiser ce bras dont la ripisylve vient d'être restaurée.  	153	24459,00 €	SYMBAS		
1	6	La Maine	St-Simon-de-Bordes  Diversifier les écoulements sur ce bras qui longe l'étang de St-Simon. 	553	82992,00 €	SYMBAS		

Priorité	Année	Rivière	Localisation, remarques	Linéaire (ml)	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
1	8	La Maine	St-Simon-de-Bordes  Surlargeur engendrant un écoulement laminaire et un ensablement 	101,948	15292,00 €	SYMBAS		
1	8	La Maine	St-Simon-de-Bordes  Secteur présentant une absence de diversité (fond sablo-graveleux sans zones pierreuses) avec lit peu marqué, berges érodées avec pieutage et qui s'assèche (Mur d'escalade). 	807,173	121076,00 €	SYMBAS		

Priorité	Année	Rivière	Localisation, remarques	Linéaire (ml)	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
1	8	La Maine	St-Hilaire-du-Bois et Nieul-le-Virouil  A mener après le retrait du seuil artisanal créant une influence sur 250 m car l'alternance recherchée pourrait revenir naturellement 	234,492	351,00 €74	SYMBAS		
1	6	La Maine	St-Hilaire-du-Bois  A réaliser à N+2 ou N+3 après le remplacement de l'OF si l'écoulement reste monotone sur cette portion de cours d'eau 	311, 456	46718,00 €	SYMBAS		

Priorité	Année	Rivière	Localisation, remarques	Linéaire (ml)	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
1	6	La Maine	Guitinières  Diversifier les écoulements sur un secteur à écoulements uniformes mais belle granulométrie. 	558	83846,00 €	SYMBAS		
1	3	La Maine	St-Sigismond-de-Clermont  Dynamiser ce secteur qui n'est pas encore sous l'influence du Moulin de Fontraud 	390	54442,00 €	SYMBAS		

Priorité	Année	Rivière	Localisation, remarques	Linéaire (ml)	Coût (HT)	Maître d'ouvrage	Fonc (F) Inves. (I)	Actions liées
1	7	Le Trèfle	St-Ciers-Champagne  Diversifier les écoulements sur cette portion rectiligne 	127,434	19115,00 €	SYMBAS		
1	7	Le Trèfle	St-Ciers-Champagne  Diversifier les écoulements sur ce secteur rectiligne à habitats uniformes 	299,199	44880,00 €	SYMBAS		